



**HAL**  
open science

## Les cisterciens dans la Péninsule ibérique

Adeline Rucquoi

► **To cite this version:**

Adeline Rucquoi. Les cisterciens dans la Péninsule ibérique. Unanimité et diversité cisterciennes. Filiations - Réseaux - Relectures du XIIe au XVIIe siècle, CERCOR - Publications de l'Université de Saint-Étienne, pp.487-523, 2000. halshs-00530884

**HAL Id: halshs-00530884**

**<https://shs.hal.science/halshs-00530884>**

Submitted on 30 Oct 2010

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Les cisterciens dans la Péninsule ibérique

Adeline RUCQUOI  
C.N.R.S., Paris

L'un des chroniqueurs les plus connus de l'ordre cistercien, frère Angel Manrique, dont les *Annales* furent publiées à Lyon entre 1642 et 1659, appartenait au couvent castillan de Santa María de Huerta. L'abondance des renseignements qu'il fournit et son origine géographique en firent pendant longtemps la référence absolue de tous ceux qui s'intéressaient à l'arrivée des cisterciens dans la Péninsule ibérique, à la filiation des monastères hispaniques et à l'évolution postérieure de l'ordre. L'on tint ainsi pendant longtemps les monastères de Moreruela, dans le royaume de Castille, et de Tarouca, dans le comté de Portugal, comme les plus anciens de la Péninsule ibérique puisqu'ils auraient été fondés respectivement en 1131 et 1132. Lorsque, dans les années 1950, l'histoire cistercienne bénéficia d'un regain d'intérêt à la suite des études sur l'économie monastique qu'avaient entreprises Charles Higounet et R.A. Donkin entre autres, ou encore Francis Gutton sur l'ordre de Calatrava, de nombreux chercheurs recoururent aux *Annales* afin d'établir une chronologie de l'implantation cistercienne dans la Péninsule, chronologie qui donna lieu à d'âpres polémiques dans la mesure où plusieurs monastères se disputaient l'honneur de la primauté.

Les études relatives à l'ordre cistercien et à chacun des monastères qui y était affilié en Espagne et au Portugal se sont multipliées au cours des quarante dernières années et la bibliographie dont dispose actuellement l'historien est extrêmement abondante. Suivant la voie ouverte au début des années soixante par le Père Maur Cocheril<sup>1</sup>, quoique sans adopter toujours la méthode prudente que

---

<sup>1</sup> P. Maur COCHERIL, "Recherches sur l'Ordre de Cîteaux au Portugal", *Bulletin des Études Portugaises et de l'Institut Français du Portugal*, XXII (1959-1960), p.30-102, et surtout "L'implantation des abbayes cisterciennes dans la Péninsule ibérique", *Anuario de Estudios Medievales*, I (1964), p. 217-287. Voir aussi l'article "Espagne cistercienne" dans le *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie Ecclésiastique*, XV, 1963.

celui-ci avait préconisée<sup>2</sup>, les médiévistes orientèrent leurs recherches dans une double voie, celle de la chronologie des fondations ou affiliations, et celle de l'étude de l'économie des monastères, tandis que les historiens de l'art se spécialisaient dans l'architecture et la décoration des bâtiments cisterciens. Les travaux relatifs à l'économie des monastères lièrent souvent l'implantation de ceux-ci à la politique de repeuplement qui accompagnait la reconquête ou à l'existence des frontières entre les royaumes voisins de Castille, León, Aragon et Portugal. Divers auteurs purent ainsi parler d'une "colonisation" cistercienne, dont les modalités d'acquisition et de gestion du patrimoine étaient longuement analysées<sup>3</sup>, en fonction du mode de production féodal ou des nécessités de repeuplement des territoires reconquis. Pour leur part, les études relatives à la chronologie de l'implantation cistercienne avaient commencé très tôt au Portugal, où dès 1951 Miguel de Oliveira avait travaillé sur les origines de l'ordre<sup>4</sup>, et elles donnèrent lieu à une discussion animée entre Patricio Guerin, fervent défenseur des *Annales* de Manrique<sup>5</sup>, et Maur Cocheril qui mettait en doute les dates indiquées pour les monastères castillans et galiciens. L'une des premières synthèses sur l'introduction de l'ordre en Espagne et au Portugal fut réalisée au cours d'un colloque tenu à Burgos en 1986, que sont venus compléter depuis de nombreuses monographies et quelques articles plus généraux<sup>6</sup>. Les études les plus nombreuses restent néanmoins celles qui abordent le domaine de l'art cistercien, depuis les réalisations architecturales jusqu'à la confection des manuscrits, la sculpture ou le travail des métaux<sup>7</sup>.

---

<sup>2</sup> P. Maur COCHERIL, "Les *Annales* de frère Angel Manrique et la chronologie des abbayes cisterciennes", *Studia Monastica*, 6 (1964), p.145-183.

<sup>3</sup> María del Carmen PALLARES MÉNDEZ, *El monasterio de Sobrado: un ejemplo de protagonismo monástico en la Galicia medieval*, La Coruña, 1979. Ermelindo PORTELA SILVA, *La colonización cisterciense de Galicia, 1142-1250*, Madrid, Fundación Juan March, 1980. J. VISPE MARTÍNEZ, "La fundación del monasterio cisterciense de Veruela y la constitución de su dominio monástico (1146-1177)", *Cistercium*, 1984, n°167, p. 279-388. Javier PÉREZ-EMBED, *El Cister en Castilla y León. Monacato y dominios rurales (s. XII-XV)*, Valladolid, Junta de Castilla y León, 1986. Isabel ALFONSO ANTÓN, *La colonización cisterciense en la Meseta del Duero. El dominio de Moreruela (s.XII-XIV)*, Zamora, 1986. Carlos LALIENA CORBERA, "El Cister en el valle medio del Ebro: repoblación y roturaciones en el dominio del monasterio de Rueda", *Anuario de Estudios Medievales*, 16 (1986), p.93-105.

<sup>4</sup> P. Miguel de OLIVEIRA, "Origens da Ordem de Cister em Portugal", *Revista Portuguesa de História*, V (1951), p.317-353.

<sup>5</sup> P. Patricio GUERIN, "Moreruela y los orígenes del Cister en España", *Cistercium*, 1960, n° 70, p.209-214.

<sup>6</sup> Vicente ÁLVAREZ PALENZUELA & Manuel RECUERO ASTRAY, "La fundación de monasterios cistercienses en Castilla. Cuestiones cronológicas e ideológicas", *Hispania Sacra*, XXXVI, n° 74 (1984), p.429-455. María Jesús ORTEGA GONZÁLEZ, "Estado actual de los estudios sobre los monasterios burgaleses de la orden del Cister", *La Ciudad de Burgos. Actas del congreso de historia de Burgos*, Burgos, 1984, p.97-116. *La introducción del Cister en España y Portugal*, La Olmeda, Burgos, 1991. *Actas. Congreso Internacional sobre san Bernardo e o Cister en Galicia e Portugal*, Ourense, 1992, notamment p.113-135: Maria Alegria Fernandes MARQUES, "Os estudos cistercienses em Portugal. Realizações e perspectivas", et p.787-799: Vicente Angel ÁLVAREZ PALENZUELA, "La investigación sobre el monacato cisterciense en la Corona de Castilla".

<sup>7</sup> Parmi les plus récents, qui apportent en outre une copieuse bibliographie, citons Ignacio MARTÍNEZ BUENAGA, *La arquitectura cisterciense en Aragón, 1150-1350*, Zaragoza, Institución Fernando el Católico,

## 1.- L'implantation de Cîteaux dans la Péninsule ibérique

Il est aujourd'hui communément admis que la diffusion de l'ordre cistercien fut beaucoup plus tardive que ce que les *Annales* de frère Angel Manrique laissaient penser. La première fondation date sans doute de février 1142, quand le comte Fernandus Petri et sa femme Sancha Gundisalvi firent don d'un ancien monastère abandonné, à Sobrado en Galice, à un certain abbé *domnus Petrus* et à ses moines, et à ceux qui y vivaient dans l'*ordine sancti Benedicti secundum consuetudinem cistercensium*<sup>8</sup>. María del Carmen Pallares et Ermelindo Portela, s'appuyant sur la *Vita prima* de Geoffroy d'Auxerre, font de l'abbé Pierre et de ses premiers moines des Français originaires de Cîteaux. Ils seraient ces *fili sui* que saint Bernard aurait envoyés en Espagne, parmi lesquels le *faber* Albertus bénéficia peu après d'un miracle<sup>9</sup>. L'année suivante, toujours dans le royaume de Castille, était fondé le monastère de Valparaiso à Peleas. En 1144, le monastère bénédictin de Saint-Jean de Tarouca, au Portugal, et sa filiale de Sever, avaient adopté la règle cistercienne. En 1146 eut lieu la première fondation cistercienne dans le royaume d'Aragon, à Veruela. L'année suivante, deux nouvelles fondations virent le jour en Castille, à La Espina et Sacramenia, tandis que le monastère de Fitero abandonnait son ancienne règle pour celle de Cîteaux. Au cours des six années suivantes, furent fondés ou affiliés successivement Valbuena et Huerta en Castille, La Oliva dans le royaume d'Aragon, Poblet et Santes Creus dans le comté de Barcelone, et Alcobaça au Portugal. À la mort de saint Bernard, un peu moins d'une quinzaine de communautés suivait donc la règle cistercienne dans la Péninsule ibérique, dont dix étaient des fondations et cinq des monastères préexistants; directement ou indirectement Clairvaux et Morimond se partageaient pour moitié la paternité de ces communautés.

Le grand engouement pour Cîteaux est plus tardif. Entre 1153 et 1245, huit nouveaux monastères furent fondés *ex nihilo*, tandis que dix-neuf adoptèrent la règle cistercienne; les communautés hispaniques essaimèrent à leur tour et fondèrent ou affilièrent dix-neuf autres monastères. En 1158, en outre, l'abbé de Fitero fondait ce qui deviendra l'ordre militaire de Calatrava, qui adopta la règle de Cîteaux en 1187; les chevaliers de l'ordre d'Alcántara firent de même en 1213. Cette seconde époque de l'ordre est également celle de la diffusion de sa branche féminine. Le premier monastère de cisterciennes fut fondé en Navarre, à Tulebras, en 1157, dans la mouvance de Tart. Dès

---

1998, et Isidro BANGO TORVISO (coord.), *Monjes y monasterios. El Císter en el medievo de Castilla y León*, Valladolid, Junta de Castilla y León, 1998.

<sup>8</sup> Pilar LOSCERTALES de G. DE VALDEAVELLANO, *Tumbos del monasterio de Sobrado de los Monjes*, Madrid, 1976, t.II (*Tumbo II*), n° 11 et 13, p.27-28 et 30-32.

<sup>9</sup> María del Carmen PALLARES & Ermelindo PORTELA, "Santa María de Sobrado. Tiempos y espacios de un monasterio cisterciense. 1142-1150", *Actas. Congreso Internacional sobre san Bernardo e o Cister en Galicia e Portugal*, op.cit., p.55-77.

1160, une communauté s'installa à Marcilla près de Tulebras et en Castille à Perales, puis en 1168 une autre choisit Gradefes, non loin de León; cette même année, la première communauté féminine aragonaise, qui avait été fondée six ans plus tôt à Luceni, occupa le monastère de Trasobares. En 1169, le comte castillan Lope Díaz de Haro et sa femme firent don à l'ordre d'un monastère à Faiola, monastère qui émigra l'année suivante à Cañas<sup>10</sup>, tandis qu'en 1175 étaient fondés ceux de Ferreira en Galice, de Saint-Clément de Tolède en Castille et de Vallbona en Catalogne et, l'année suivante, celui de Fuencaliente dans le diocèse de Soria. Le couvent de Gradefes essaima à son tour dès 1181, et créa plus au sud le monastère de Santa Colomba, l'année même où était fondée la communauté de San Andrés de Arroyo, au nord du diocèse de Palencia. En 1182, apparut le monastère d'Aza en Castille, en 1185 celui de Boveda en Galice et, l'année suivante, des religieuses de Vallbona appelées par la mère du comte d'Urgel créèrent le monastère de Santa María de Les Franqueses au nord de Lérida<sup>11</sup>. Quinze couvents féminins existaient donc dans la Péninsule quand, en juin 1187, le roi de Castille Alphonse VIII et sa femme, Aliénor d'Angleterre, remirent solennellement à l'abbesse Missol le monastère royal de Las Huelgas à Burgos, *in quo cisterciensis ordo perpetuo observetur*; en septembre, l'abbé Guillaume II de Cîteaux autorisa les monastères qui le désiraient à constituer une congrégation sous l'autorité de l'abbesse de Las Huelgas<sup>12</sup>, congrégation qui réunissait déjà en 1199 sept monastères, dont celui de Tulebras, et quinze à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle.

Le voyage de l'abbé Guy de Cîteaux dans la Péninsule en 1199, et les relations personnelles qui semblent ensuite avoir existé entre les souverains et certains abbés – en 1223, le jeune roi de Castille Ferdinand III qualifie l'abbé Gauthier d'Ochies de *venerabili amico meo*<sup>13</sup> - sont probablement à l'origine de l'affiliation de monastères au début du XIII<sup>e</sup> siècle. En 1203, par exemple, celui de Carracedo, qui était à la tête d'une congrégation d'une dizaine de maisons à la frontière entre le León et la Galice, adopta les constitutions cisterciennes, ce qu'approuva formellement et chaleureusement le pape Innocent III qui le donna même comme modèle à suivre<sup>14</sup>. Avant 1250, trente et une

---

<sup>10</sup> Ildelfonso RODRÍGUEZ Y RODRÍGUEZ DE LAMA, "Colección diplomática riojana", *Berceo*, 1954, p.99-106, et 1955, p.99-108, 229-240, 359-368. Felipe ABAD LEÓN, *Real monasterio de Cañas*, Logroño, 1984.

<sup>11</sup> La date de fondation des monastères a été fournie, selon les cas, par Isidro BANGO TORVISO (coord.), *Monjes y monasterios. El Císter en el medievo de Castilla y León, op.cit.*, p.471-500, et par le *Diccionario de Historia Eclesiástica de España*, Madrid, 1972, article "Monasterios".

<sup>12</sup> José Manuel LIZOAIN GARRIDO, *Documentación del monasterio de Las Huelgas de Burgos (1116-1230)*, Burgos, 1985, n° 11, p.19-23, et n° 16, p.30-32.

<sup>13</sup> Julio GONZÁLEZ, *Reinado y diplomas de Fernando III, t.II: Diplomas (1217-1232)*, Córdoba, 1983, n°173, p.213-214.

<sup>14</sup> Martín MARTÍNEZ MARTÍNEZ, *Cartulario de Santa María de Carracedo, 992-1500*, t.I, León, Instituto de Estudios Bercianos, 1997, n° 186, 187 et 188, p.148-150.

communautés féminines nouvelles furent fondées ou affiliées au Portugal, en Castille, en Navarre et en Aragon. Au cours du siècle qui suivit la mort de saint Bernard, l'ordre cistercien s'était ainsi enrichi de plus de quatre-vingt-dix monastères dans la Péninsule. Une dizaine de monastères masculins et quinze féminins furent encore fondés ou affiliés avant la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, tandis qu'au XV<sup>e</sup> siècle, seuls apparurent un monastère masculin à Lisbonne en 1429, un autre à Montesión près de Tolède en 1427 et une communauté féminine à Cuenca en 1446. La liste des filiations, établie par Maur Cocheril, indique que, directement ou indirectement, quarante-huit maisons hispaniques dépendaient de Clairvaux, vingt-huit de Morimond – dont relevaient par ailleurs les ordres de Calatrava et Alcántara - et huit de Cîteaux.

L'apparition tardive des cisterciens dans la Péninsule ibérique, où l'on ne comptait en 1153 que quatorze des 343 couvents de l'ordre, a souvent été attribuée à saint Bernard en personne qui, dans une lettre qu'il adressa vers 1127-1129 à l'abbé Artaud de Preuilly, lui déconseillait d'essaimer outre-Pyrénées car il s'agissait d'une entreprise dont il ne voyait pas pour quelle raison, en vertu de quel conseil ou utilité ce dernier voulait "exiler" ses fils dans un endroit si éloigné<sup>15</sup>. L'éloignement n'était sans doute que l'une des raisons qui poussaient le fondateur de Clairvaux à déconseiller en 1127 une implantation dans la Péninsule ibérique. Les pèlerinages à Saint-Jacques de Compostelle avaient fait entrer le nord de l'Espagne dans l'orbite des Français, et les relations étroites entre la Bourgogne des princes et des abbés de Cluny et les royaumes ibériques depuis les années 1160 faisaient de la Péninsule un monde certainement mieux connu que bien d'autres. Il est vrai, en revanche, qu'en 1127 la plupart des fondations cisterciennes se situait à proximité des maisons-mères de Cîteaux, La Ferté, Morimond et Clairvaux dans le nord-est de la France, à l'exception de fondations dans les diocèses proches de Cologne, Wurzburg, Bâle, Acqui et Verceil. Il se peut également que l'insécurité qui, d'après Geoffroy d'Auxerre, empêcha la fondation de maisons cisterciennes en Terre Sainte<sup>16</sup> ait joué un rôle dans le conseil que donna alors Bernard à Artaud de Preuilly. La vallée de l'Ebre, commandée par Saragosse, venait d'être conquise par le roi d'Aragon Alphonse le Batailleur, en partie aidé par le duc Guillaume IX d'Aquitaine, mais l'expédition menée contre Grenade et celle qui devait aboutir à la reprise de Valence avaient échoué et de nombreux chrétiens qui vivaient dans le sud de la Péninsule furent alors déportés au Maroc. Tolède connaissait pour sa part une campagne de harcèlement des Almoravides tandis que la guerre civile régnait dans le comté occidental du Portugal<sup>17</sup>. Bien que

---

<sup>15</sup> MIGNE, *Patrologia Latina*, 185, c.381: "*Audivi autem de te quod de sancto conventu tuo abbatiam in Hispania construere velis. Quod mihi nimirum in magnam admirationem venit, quid causae videlicet sit, quid consilii, quidve utilitatis quod filios tuos exulare cupis in locum utique tam longinquum...*". Cit. par P. Maur COCHERIL, "L'implantation des abbayes cisterciennes dans la Péninsule ibérique", *op.cit.*, p.230.

<sup>16</sup> MIGNE, *Patrologia Latina*, 185, c.654-655.

<sup>17</sup> Derek W. LOMAX, *The Reconquest of Spain*, London-New York, 1978, p.84-89.

l'ordre eût pris de l'extension sous les auspices de la chevalerie, en raison de l'origine sociale et culturelle de Bernard de Fontaines et de ses premiers compagnons<sup>18</sup>, il ne semble pas que la guerre, même sainte, ait alors fait partie des buts recherchés par les cisterciens; vers 1128-1130, l'abbé de Clairvaux se contenta de rédiger un *De laude novae militiae* pour les Templiers, traité dans lequel chevaliers et moines étaient comparés mais pas confondus.

D'autres facteurs peuvent expliquer, outre l'opinion personnelle de saint Bernard, à la fois l'implantation tardive des cisterciens dans la Péninsule ibérique, les circonstances de leur installation et les caractéristiques qui furent les leurs dès leur apparition. La vie monastique et régulière remontait en Espagne aux premiers temps de la christianisation et s'était répandue, comme dans le reste du bassin méditerranéen, sous une forme érémitique et ascétique dès le IV<sup>e</sup> siècle. Au VII<sup>e</sup> siècle, elle avait vu fleurir diverses règles, telles celles d'Isidore de Séville, de Fructueux de Braga ou de Valerius du Bierzo. Fondés sur le principe du *pactum* entre une communauté simple ou double et un abbé, qui s'engageaient à vivre ensemble sous la règle qu'ils adoptaient, les monastères hispaniques constituèrent des centres de vie intellectuelle et religieuse depuis le début du VII<sup>e</sup> siècle jusqu'au milieu du XI<sup>e</sup>, aussi bien dans l'Espagne wisigothique, qu'ensuite dans le sud sous domination musulmane et dans le nord où s'étaient recréés des royaumes et des comtés chrétiens. Faisant suite à près de quatre siècles d'espérances eschatologiques, marquées par le refus du monde, la recherche du martyr ou de la solitude, l'Espagne avait connu un profond changement mental aux alentours de l'an 900<sup>19</sup>. L'abandon des espoirs millénaristes et la réinsertion dans l'histoire furent accompagnés par un adoucissement des règles monastiques; au cours du X<sup>e</sup> siècle, la règle de saint Benoît, grâce au *Commentaire* de Smaragde, fut progressivement adoptée, en tout ou en partie, par de nombreuses communautés, préparant ainsi la voie à l'interprétation clunisienne de la règle qu'embrassèrent de nombreux monastères à la fin du XI<sup>e</sup> et au début du XII<sup>e</sup> siècle, sans toutefois entrer dans l'ordre.

Les coutumes et la spiritualité clunisiennes prévalurent donc dans l'Espagne d'Alphonse VI (1065-1109), l'*imperator totius Hispaniae* qui avait repris Tolède en 1085. Mais la guerre civile qui suivit sa mort et ne s'acheva qu'avec la prise du pouvoir par son petit-fils, Alphonse VII l'Empereur, en 1127 et l'insécurité que faisaient régner les Almoravides suscitérent indubitablement un renouveau des craintes eschatologiques, qui se traduisit par un retour à l'érémitisme. José Mattoso a ainsi étudié pour le Portugal la prolifération de ces anachorètes dont les fondations furent parfois incorporées à l'ordre cistercien ou à celui des prémontrés. L'ermitage de Saint-Romain de Seia est attesté en 1106, Sainte-Euphémie de Ferreira de Aves vers 1120, Saint-Vincent de Fragoso en 1127, Sainte-Colombe en 1133,

---

<sup>18</sup> D. Jean LECLERCQ, "St. Bernard et les débuts de l'ordre cistercien", *Actas. Congreso Internacional sobre san Bernardo e o Cister en Galicia e Portugal, op.cit.*, p.41-52.

<sup>19</sup> Adeline RUCQUOI, "El fin del milenarismo en la España de los siglos X y XI", *IXª Semana de Estudios Medievales* (Nájera, 1998), à paraître.

Saint-Pierre da Cova l'année suivante, Saint-Christophe de Lafões en 1139, Sainte-Marine de Vilarinho de Parada et Sainte-Croix do Bispo un an plus tard, Saint-Jacques de Sever avant 1141, Saint-Jean de Rio Arda en 1142; douze autres ermitages sont encore recensés après la fondation du premier monastère cistercien du Portugal, celui de Saint-Jean de Tarouca en 1144, quoique l'apogée du mouvement semble se situer dans les années 1130-1150<sup>20</sup>. L'étude menée par Mattoso pour le Portugal pourrait également s'appliquer au royaume de Castille, où la ferveur dont avait bénéficié Cluny s'était vite dissipée: les habitants de Sahagún s'étaient rebellés en 1109-1117 contre l'autorité et les "mauvais usages" des moines noirs, rares furent les donations faites au monastère de Saint-Zoïl de Carrión après 1101, et les moines de l'abbaye de Saint-Pierre de Cardaña, proche de Burgos, n'avaient pas accueilli favorablement la donation de leur monastère à Pierre le Vénérable en 1142<sup>21</sup>. Dès la fin du XI<sup>e</sup> siècle à Yerga - qui émigra à Fitero en 1152 -, en Galice à Monfero, Oya, Oseira, Toxosoutos et Acibeiro dans les années 1140, à Carracedo en 1138, à Valbuena et Morerueta dès 1143, peut-être à Sacramenia avant 1144, de petites communautés avaient déjà opté pour une vie monastique que caractérisaient l'ascétisme et le travail manuel<sup>22</sup>. En avril 1171, Raymond, "ermite de Vallbona", faisait encore don de tous ses biens au monastère de Poblet en échange d'un oratoire en pierre, de nourriture et de vêtements pour le restant de sa vie et de celle de son disciple Bernard<sup>23</sup>.

L'adoption de la règle cistercienne à partir de la quatrième décennie du XII<sup>e</sup> siècle, et surtout au cours de la seconde moitié du siècle, répond donc parfaitement aux rythmes spécifiques de la spiritualité hispanique. Des communautés ou des individus à la recherche d'une vie plus austère et plus proche de l'érémitisme qui avait, pendant des siècles, constitué l'horizon religieux de la Péninsule finirent par s'intégrer, sous la pression du roi ou des puissants du lieu si ce n'est simplement sous celle du temps, à l'ordre cistercien ou à celui des prémontrés. Car si Sobrado, première fondation cistercienne, date de 1142, Retuerta, premier monastère prémontré, fut créé en 1145 tandis que La Vid, qui lui dispute la primauté en Espagne, doit sa fondation à un groupe d'ermites installés quelques années auparavant au Monte Sacro, non loin d'Osma. De son côté, Jean d'Espagne, un léonais qui avait quitté sa patrie à la recherche d'une vie plus rigoureuse, devint prieur de la chartreuse de Montrieux, rédigea en 1145 les *consuetudines* de l'ordre pour sa branche féminine et fut, six ans après, le premier

---

<sup>20</sup> José MATTOSO, *Religião e cultura na Idade Média portuguesa*, Lisboa, Imprensa Nacional, 1982, p.103-145.

<sup>21</sup> *Crónicas anónimas de Sahagún*, ed. par Antonio Ubieto Arteta, Zaragoza, 1987. Julio A. PÉREZ CELADA, *Documentación del monasterio de San Zoilo de Carrión (1047-1300)*, Palencia, 1986. Charles J. BISHKO, "Peter the Venerable's Journey to Spain" et "Peter the Venerable's Traverse of Spain: Some Further Observations", *Spanish and Portuguese Monastic History, 600-1300*, London, Variorum Reprints, 1984.

<sup>22</sup> Juan Carlos VALLE PÉREZ, "La introducción de la orden del Cister en los reinos de Castilla y León. Estado de la cuestión", *La introducción del Cister en España y Portugal, op.cit.*, p.133-161.

<sup>23</sup> Agustí ALTISENT, *Diplomatari de Santa Maria de Poblet*, vol.I *Anys 960-1177*, Poblet, 1993, n°399, p.300.



abbé du Reposoir. D'autres communautés préférèrent la règle des chanoines réguliers de Saint-Augustin: dès 1131 l'archidiacre Tello fonda le monastère de Santa Cruz de Coïmbre, en 1143 un chanoine de Compostelle partit s'établir avec ses compagnons à San Juan da Cova, une communauté s'installa en 1144 à Carbajal avant d'occuper, quatre ans plus tard, le monastère de San Isidoro de León, en 1148 le *magister* Navarro obtint de l'évêque de Ségovie l'église de Parraces pour lui-même et ses compagnons, tandis qu'une autre communauté recevait du roi Alphonse Enriques du Portugal l'abbaye de Saint-Vincent hors-les-murs près de Lisbonne récemment reconquise. Les ordres nouveaux, cependant, ne répondaient pas forcément aux aspirations de ceux qui en embrassaient la règle; en 1162, une dizaine d'années après sa fondation, Alexandre III accorda sa protection au monastère de Poblet en Aragon, confirma ses biens et dut interdire sous peine d'excommunication à ceux qui y auraient prononcé leurs vœux de le quitter sans autorisation de l'abbé<sup>24</sup>.

Les circonstances et l'époque de la diffusion de Cîteaux dans la Péninsule expliquent par ailleurs certaines de ses caractéristiques. Loin de participer au mouvement de repeuplement qui suivit la reconquête de la fin du XI<sup>e</sup> et du début du XII<sup>e</sup> siècle, les monastères castillans et léonais occupèrent des terres depuis longtemps incorporées aux royaumes chrétiens, le long de la vallée de l'Èbre, entre le Chemin de Compostelle et la vallée du Duero ou encore le long des voies de communication qu'avaient déjà choisies les ermites pour leur isolement relatif. L'absence d'une véritable notion de frontière politique avant les années 1230-1250 ne permet pas en outre de soutenir l'idée d'une implantation qui aurait jalonné les frontières entre la Castille et le León ou entre celui-ci et le Portugal dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle<sup>25</sup>. Dans le cas de l'Aragon et de la Catalogne, où la région de Saragosse, le bassin de l'Èbre et Tarragone ne furent conquis qu'à partir de la troisième décennie du siècle, et dans celui du Portugal où la construction d'Alcobaça serait due à une promesse du souverain portugais lors de la conquête de Lisbonne en 1147, les grands monastères cisterciens ont souvent été vus comme des alliés actifs de la politique de repeuplement et de défense des territoires récemment incorporés<sup>26</sup>. Sans mettre en doute le fait qu'ils aient contribué, comme l'ensemble des *populatores* chrétiens, à garantir la possession et le contrôle des terres nouvelles, il semble cependant difficile de voir en eux les alliés actifs d'une politique royale qui pouvait compter, plus efficacement, sur les milices urbaines, les seigneurs laïcs et les ordres militaires pour la défense et l'organisation du

---

<sup>24</sup> *Ibidem*, n° 228, p.186-187.

<sup>25</sup> Isabel BECEIRO PITA, "Las tensiones en torno a los dominios del Cister gallego en el norte de Portugal (1247-1357)", *Actas. Congreso Internacional sobre san Bernardo e o Cister en Galicia e Portugal, op.cit.*, p.253-265. Les conclusions de cet article contredisent ainsi, sur ce point, celles de Vicente Angel ALVAREZ PALENZUELA, "Iglesia y monarquía en el reinado de Fernando II", *Santo Martino de León*, León, Isidoriana Editorial, 1987, p.133-151.

<sup>26</sup> Lawrence J. MACCRANK, "The Frontier of the Spanish Reconquest and the Land Acquisitions of the Cistercians of Poblet, 1150-1276", *Annalecta Cisterciensia*, 29, fasc. 1-2 (1973).

territoire<sup>27</sup>. En revanche, les nécessités pécuniaires des souverains aragonais et portugais les firent probablement s'adresser aux cisterciens<sup>28</sup>, qui reçurent en compensation d'importantes donations foncières dans les zones qui venaient d'être reconquises.

Il ne semble pas non plus possible de soutenir, comme le faisait dom Jean Leclercq, que Cîteaux contribua, après Cluny, à la "sanctification de la chevalerie". Prenant en effet pour modèle du chevalier espagnol le Cid du *Poema de mio Cid*, Jean Leclercq essaie de montrer que saint Bernard offrait un programme spirituel à des guerriers plus intéressés par le butin que par les valeurs de la religion<sup>29</sup>. Mais dans la Péninsule ibérique, où les fonctions ne se répartissaient pas de la même manière que dans la France septentrionale ou en Bourgogne, où nobles, citadins et paysans portaient des armes et participaient aux expéditions militaires, et où depuis le X<sup>e</sup> siècle les musulmans étaient considérés des ennemis comme les autres, l'identification entre valeurs chevaleresques et valeurs cisterciennes ne pouvait avoir lieu. L'abbé du monastère cistercien de Santa María de Huerta, Martín de Hinojosa, renonça ainsi à la dignité épiscopale en 1192, six ans après avoir été élu au siège de Sigüenza, et rentra dans son couvent où il mourut vingt et un ans plus tard en odeur de sainteté.

Enfin, en dépit d'une tradition tenace qui veut que les rois aient été les grands protecteurs de l'ordre, il semble que bon nombre de fondations ou d'affiliations furent le fait des patrons des monastères préexistants ou des terres sur lesquelles ils s'élevaient, et que les donations royales en faveur des cisterciens n'aient pas été plus nombreuses que celles qu'ils accordèrent alors à d'autres ordres ou à l'Église séculière. Des quarantes monastères masculins qui entrèrent dans l'ordre avant 1220, un peu plus d'une douzaine avait été fondée ou affiliée par les rois du Portugal, de Castille et d'Aragon ou par le comte de Barcelone, seize se devaient à l'initiative de grandes familles possessionnées dans la région et le reste à celle d'ecclésiastiques; dans le cas des fondations féminines dont l'origine nous est connue, seules 18% d'entre elles sont dues à la volonté royale, tandis que 80% furent créées par des membres de la noblesse et des familles royales. Il n'est pas sans intérêt de signaler que l'endettement perpétuel des rois d'Aragon explique un certain nombre de fondations et de

---

<sup>27</sup> Raymond Bérenger IV n'indique aucun motif à la donation qu'il fit en août 1151 à l'abbé Sanche de Fontfroide du *locum de Pobled*; un an plus tard, il confirme à l'abbé Étienne de Poblet la possession de l'abbaye *pro alodio franco in perpetuum ob remedium anime mee et parentum meorum* et s'engage à défendre celle-ci comme s'il s'agissait de sa propre maison. En revanche, en novembre 1171, Pierre de Villagrassa reçut d'Alphonse II et de l'archevêque de Tarragone "*Rochabruna ad edificandum et construendum et faciendum ibi fortitudinem et populationem*". Vid. Agustí ALTISENT, *Diplomatari de Santa Maria de Poblet*, vol.I *Anys 960-1177*, n° 140, p.127; n° 148, p.132-133; et n° 412, p.310-311.

<sup>28</sup> A.I. SÁNCHEZ CASABÓN & M. J. SÁNCHEZ USÓN, "Itinerario de Alfonso II en los años de actuación documental en favor del Cister aragonés", *Actas I Reunión de Órdenes religiosas zaragozanas: el Cister*, Zaragoza, 1985, p.35-55. À l'époque de l'abbatit d'Hugues, le monastère de Poblet prêtait de l'argent (Agustí ALTISENT, *Diplomatari de Santa Maria de Poblet*, vol.I *Anys 960-1177*, n° 284, 285 et n°521).

<sup>29</sup> D. Jean LECLERCQ, "Las convergencias entre la orden cisterciense y la España del Cid", *La introducción del Cister en España y Portugal*, *op.cit.*, p.243-254.

donations à l'ordre de Cîteaux qui, en raison de sa puissance économique, pouvait prêter au souverain l'argent dont il manquait au cours de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle. Dans le cas d'Alphonse VIII de Castille (1158-1214), il semble que bon nombre de ses initiatives en faveur de Cîteaux soit dû à une volonté d'imitation de la protection que son aïeul Alphonse VI avait accordée un siècle plus tôt à Cluny. Les motifs invoqués lors de la sujétion à Cîteaux du monastère féminin de San Clemente de Tolède en janvier 1175, de la donation à l'ordre du monastère de San Andrés de Valbení en octobre de la même année, de celle du monastère de San Cebrián de Monte de Oca en mai 1189 ou de celle d'Ovila deux ans plus tard, de celle de San Pedro de Gumiel en novembre 1194, et enfin de celle du monastère de Las Huelgas douze ans après que celui-ci eût été doté par lui<sup>30</sup>, montrent d'une part que le roi est le patron de ses monastères et de l'autre qu'il choisit de les placer dans la mouvance de tel ou tel ordre; il faut ici remarquer que les dons à l'"ordre de Calatrava" ou à celui de Santiago sont infiniment plus nombreux que ceux qui furent faits à Cîteaux. De même enfin qu'Alphonse VI avait contribué à la construction du troisième monastère de Saint-Pierre de Cluny, Alphonse VIII stipula en juin 1203 la donation d'une rente annuelle de 300 *aureos* au monastère de Sainte-Marie de Cîteaux *pro edificanda domu conversorum in Cisterciensi monasterio*, rente qui s'ajouta aux 2500 *aureos* qui avaient déjà été remis à cette fin; en juillet 1215, son successeur Henri 1<sup>er</sup> entérina la donation<sup>31</sup>. Huit ans plus tard, Ferdinand III confirma "à Dieu, à la maison de Cîteaux et à vous mon vénérable ami Gauthier, son abbé actuel" la rente annuelle de 300 maravedis donnée par son grand-père et la situa sur les salines d'Atienza<sup>32</sup>. Remarquons toutefois que diverses donations furent également faites ou confirmées à Cluny, Rocamadour, Ax, Fontevrault et Grandselve. Un roi qui se veut universel se doit de protéger l'Église universelle. Vicaire de Dieu dans son royaume comme le rappellent les textes légaux depuis le VII<sup>e</sup> siècle, Alphonse VIII de Castille renouvela ainsi en mai 1191 la protection royale à l'Église et à ses biens dans l'ensemble de la Péninsule et, douze ans plus tard, communiqua à l'abbé de Cîteaux Arnaud que, *pro reverencia et speciali dilectione quam erga universium Cisterciensem ordinem*, il exemptait toutes les maisons de l'ordre du paiement des prestations royales

---

<sup>30</sup> Julio GONZÁLEZ, *El reino de Castilla en la época de Alfonso VIII*, t.II, Madrid, 1960, n° 215, p.355-357: "quod sit inmediate filia Cistercii et abbas Cistercii, vel cui ipse iniunxerit, habeat potestatem visitandi et reformandi predictum monasterium et instituendi abbatissam" [Tolède, 1175]; n° 236, p.393-394 [1175]; n° 531, p.909-911: "illud idem monasterium Deo et Cisterciensi ordini profero, assigno et tribuo" [Oca, 1189]; n° 459, p.784-786: le roi, en 1186, disait d'Ovila qu'il était *Deo et beate Marie et monasterio quod ad honorem ipsius per me, servum et vicarium suum, a Cisterciensi regule fratribus de novo fundatum est* [1186]; t.III, n° 572, p.21-24 [1191]; n° 628, p.117-118: la donation est faite "*Deo et ordini Cisterciensi et vobis dompno Guidoni, Marimondensi abbati*" [Gumiel, 1194]; n° 682, p.208-210 [1199].

<sup>31</sup> *Ibidem*, t.III, n° 746, p.308-309 [1203]; n°985, p.700-702 [1215].

<sup>32</sup> Julio GONZÁLEZ, *Reinado y diplomas de Fernando III*, t.II: *Diplomas (1217-1232)*, n°173, p.213-214.

qui étaient exigées *ab antiquo* des monastères hispaniques pour la guerre contre les musulmans<sup>33</sup>. La protection accordée par les rois hispaniques aux grands ordres de l'Église universelle, Cluny aux alentours de 1100, Cîteaux vers 1200 et les Prêcheurs dès 1222<sup>34</sup>, relève sans aucun doute, plus que d'une dévotion quelconque des rois, d'un concept impérial et universel de la royauté, royauté qui parallèlement protégeait ses juifs et ses musulmans.

La diffusion de l'ordre cistercien dans la Péninsule nous semble donc correspondre à une normalisation du mouvement érémitique qui avait fleuri dans les années 1130-1150. Elle s'effectua en outre à une époque où les premiers statuts de l'ordre commençaient à être adoucis, lors de la normalisation de l'ordre: vers 1147, l'incorporation de Savigny posa le problème des rentes ecclésiastiques et seigneuriales qui appartenaient au monastère, dans les années 1160 Alexandre III exempta l'ordre du paiement des dîmes ecclésiastiques, entre 1152 et 1169 Cîteaux obtint l'exemption de la juridiction épiscopale, dès la mort de saint Bernard enfin commença la période des constructions monumentales, dont Clairvaux, Foigny et Cîteaux donnèrent l'exemple<sup>35</sup>. Dans les années qui suivirent leur fondation ou au moment-même de celle-ci, de nombreux monastères hispaniques obtinrent rentes et privilèges, possédèrent des hommes et exercèrent la juridiction sur des églises. Dans le cas des communautés féminines, l'engouement pour la règle cistercienne dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle s'explique peut-être par l'absence de règles spécifiquement féminines jusqu'alors: nombreux furent les monastères féminins du haut Moyen Age, qui suivaient des règles diverses dont celle de saint Benoît, nombreux furent également jusque dans les premières décennies du XII<sup>e</sup> siècle les monastères doubles, mais il n'avait existé aucun mouvement uniformisateur semblable à celui qu'avait propagé Cluny pour les monastères masculins.

Implantés dans la Péninsule ibérique à l'époque de la normalisation de l'ordre et des courants érémitiques antérieurs, les cisterciens s'intégrèrent donc pleinement dans la vie ecclésiastique de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle et, comme les clunisiens un siècle plus tôt et les ordres mendiants un siècle après, surent bénéficier de l'appui royal. Avec le choix, en 1176, par Alphonse II du monastère pour sa sépulture, Poblet devint le panthéon d'une dynastie qui régnait désormais sur l'Aragon et la Catalogne. En décembre 1199, le roi de Castille promit, *in manus domini Guidonis abbatis Cisterciensis*, de se faire enterrer, lui et ses successeurs, dans le monastère de Las Huelgas de Burgos;

---

<sup>33</sup> Julio GONZÁLEZ, *El reino de Castilla en la época de Alfonso VIII*, t.III, n°570, p.18-19 et n°749, p.312-313. L'abbé Arnaud avait auparavant été abbé de Poblet, puis de Grandselve; créé archevêque de Narbonne en 1212, il mourut en 1225. Il semble avoir été le seul abbé de Cîteaux d'origine ibérique.

<sup>34</sup> Julio GONZÁLEZ, *Reinado y diplomas de Fernando III*, t.II: *Diplomas (1217-1232)*, n° 152, p.184. La protection royale est accordée en janvier 1222 à frère Suero, prieur de l'ordre des Prêcheurs en Espagne.

<sup>35</sup> Luis Javier FORTÚN PÉREZ DE CIRIZA, "La renovación del ascetismo: Císter, Prémontré y Cartuja", *Codex Aquilarensis*, 10 (1994), p.41-61. J.M. CANIVEZ, "Cîteaux (Ordre)", *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie Ecclésiastique*, 1953, c.902-905.

il promit également que si l'un des siens désirait "passer à la religion", il choisirait l'ordre de Cîteaux. A l'heure de sa mort, en 1223, Alphonse II du Portugal opta aussi pour Cîteaux et se fit enterrer à Alcobaça qui devint le panthéon des souverains portugais; l'un de ses grands-oncles, l'infant Pierre, frère du roi Alphonse Enriques, y avait pris l'habit en 1163 et y était mort deux ans plus tard. À l'instar des souverains, de nombreuses familles de la noblesse choisirent également les maisons de l'ordre comme dernière demeure au cours du XIII<sup>e</sup> siècle, donnant ainsi lieu à un déploiement artistique funéraire sans précédent<sup>36</sup>.

## 2.- Les caractéristiques de l'Espagne cistercienne au Moyen Age

Les monographies consacrées aux divers monastères cisterciens de la Péninsule ibérique ont longuement analysé l'"économie cistercienne", depuis la formation des domaines jusqu'à leur administration et, dernièrement, à l'utilisation de l'eau et de l'énergie hydraulique. Les fondations cisterciennes se convertirent très vite en grands propriétaires de terres, *villae* ou *hereditates*, avec les hommes qui les travaillaient le cas échéant et sur lesquelles les monastères créèrent des granges. À la recherche des lieux les plus adaptés à leurs nécessités, certaines communautés hésitèrent parfois longuement sur l'emplacement définitif de leur monastère. C'est ainsi que la première fondation de Gimont en Aragon eut probablement lieu vers 1154 à Salz au nord de Saragosse, mais son existence fut éphémère; en 1162, une ancienne grange de Salz, Juncerías, située un peu plus au sud, reprit le flambeau et les possessions de Salz. Ayant reçu du roi Alphonse II en 1182 des biens fonciers situés en aval de l'Èbre, la communauté de Juncerías y éleva la grange de Rueda où, vingt ans plus tard, elle s'installa définitivement. De même, les moines de Poblet ne s'établirent à Piedra qu'en 1194, six ans après avoir reçu le lieu, années pendant lesquelles ils hésitèrent entre celui-ci et Peralejos plus au sud<sup>37</sup>. En Castille, la communauté installée en 1143 à Peleas, entre Zamora et Salamanque, abandonna ce lieu près d'un siècle plus tard, en 1232, pour s'installer à Valparaíso que leur avait donné Ferdinand III; les moines de la région de Burgos qui, avant 1149, vivaient à Quintanajuar se déplacèrent successivement à Montespinoso à cette date, puis à San Cebrián de Montes de Oca en 1184, et enfin à Rioseco en 1236<sup>38</sup>.

---

<sup>36</sup> Isidro BANGO TORVISO (coord.), *Monjes y monasterios. El Cister en el medievo de Castilla y León*, op.cit., p.303-388. *Aux confins du Moyen Age*, Catalogue de l'exposition Europalia 91 Portugal, Gand, 1991, p.158-160.

<sup>37</sup> Ignacio MARTÍNEZ BUENAGA, *La arquitectura cisterciense en Aragón, 1150-1350*, op.cit., p.185-189 et 273-276.

<sup>38</sup> Javier PÉREZ-EMBED, *El Cister en Castilla y León. Monacato y dominios rurales (s. XII-XV)*, op.cit., p.40-43 et 273.

Que l'emplacement choisi fût provisoire ou définitif, les monastères devinrent vite de grands propriétaires fonciers. Donations et achats constituent à parts égales le mode d'acquisition de ces grands domaines. Mais, dès l'origine, ces vastes exploitations inclurent, comme leurs semblables que possédaient laïcs et ecclésiastiques, des droits sur les hommes et sur les biens, et l'administration d'églises<sup>39</sup>. La donation faite en 1142 par le comte Fernandus Petri aux premiers cisterciens du monastère de Sobrado incluait des terres proches du monastère et, peut-être, une église et des hommes. Moins de vingt ans plus tard, le monastère s'était considérablement agrandi, avait créé de nombreuses granges, possédait des biens en ville et jouissait de rentes. En 1168, il obtint du roi Ferdinand II de León la moitié du revenu de la frappe monétaire à Compostelle<sup>40</sup>. En janvier 1151, l'abbé Radulphe et ses moines reçurent du roi Alphonse VII la *villa* qui s'étendait autour de leur église, avec ses biens et les droits qui y étaient attachés; treize ans plus tard, le pape Alexandre III confirma au monastère de Huerta toutes ses possessions, dont cinq granges, et l'exempta du paiement de la dîme<sup>41</sup>. Le monastère de Moreruela, affilié à l'ordre vers 1158, reçut en 1181 la moitié d'une église, tandis que celui de Nogales qu'il avait fondé obtint les dîmes royales de Salamanque en 1188 et, cinq ans plus tard, l'église de San Bresme; avant 1200, Sacramenia possédait deux églises, Huerta, Rioseco et Vega en avaient trois chacun et Palazuelos une, alors que Huerta s'était constitué un pécule de rentes non négligeable<sup>42</sup>. Pour leur part, les monastères masculins de Valbuena et de Sacramenia, et le monastère féminin de San Andrés de Arroyo reçurent respectivement en 1172, 1173 et 1190, du roi Alphonse VIII, les droits d'exploitation et une rente en sel des mines royales de Bonilla, Navafría et Rosio<sup>43</sup>.

En Aragon, le monastère de Veruela, vingt ans après sa fondation par Pedro de Atarés, dominait et exploitait un vaste domaine que travaillait une main d'oeuvre servile d'origine musulmane,

---

<sup>39</sup> Agustí ALTISENT, *Història de Poblet*, Poblet, 1973, p.51-77 et 129-147.

<sup>40</sup> Pilar LOSCERTALES de G. DE VALDEAVELLANO, *Tumbos del monasterio de Sobrado de los Monjes*, *op.cit.*, t.II n° 11 et 13, p.27-28 et 30-32. María del Carmen PALLARES & Ermelindo PORTELA, "Santa María de Sobrado. Tiempos y espacios de un monasterio cisterciense. 1142-1150", *op.cit.*. Les deux chartes de donation primitives du monastère, datées du même jour mais attribuées au seul comte pour la première et au comte et au roi Alphonse VII pour la seconde, ne varient que sur le refus d'accepter une église et des hommes qui figure dans la deuxième. M.C. Pallares et E. Portela y voient une manifestation de l'esprit cistercien. Mais il se pourrait aussi que la seconde version fût une falsification postérieure, élaborée dans ce but, puisque le monastère possédait dès l'origine des *mauri* esclaves qui accomplissaient des tâches artisanales (Jean GAUTIER DALCHÉ, "Les «sarrasins» du monastère de Sobrado", *Minorités et marginaux en Espagne et dans le midi de la France, VIIe-XVIII siècles*, Paris, 1986, p.71-94).

<sup>41</sup> *Cartulario del monasterio de Santa María de Huerta*, ed. par José Antonio GARCÍA LUJÁN, Huerta, 1981, n° 1, p.3-4 et n°5, p.11-13.

<sup>42</sup> Javier PÉREZ-EMBID, *El Císter en Castilla y León. Monacato y dominios rurales (s. XII-XV)*, *op.cit.*, p.90-92 et p.288-290.

<sup>43</sup> Julio GONZÁLEZ, *El reino de Castilla en la época de Alfonso VIII*, t.II, n° 167, p.283-284; n° 175, p.295-297; et n° 553, p.949-950.

tandis que celui de Rueda bénéficiait à la fin du siècle d'une série d'exemptions données par le roi Alphonse II et avait obtenu une sauvegarde du calife almohade pour ses musulmans<sup>44</sup>. Le même Alphonse II d'Aragon avait fait expressément don à Poblet d'un sarrazin en 1170, et d'un juif cinq ans plus tard<sup>45</sup>. En janvier 1222, Ferdinand III de Castille donna un sauf-conduit à douze familles de musulmans qui iraient peupler des terres du monastère de Fitero, sans perdre pour autant les biens qu'ils possédaient ailleurs dans le royaume<sup>46</sup>. Les textes hagiographiques rapportent d'autre part qu'un noble musulman de Valence s'était converti vers 1156 à la religion chrétienne, avait pris le nom de Bernard et l'habit des moines blancs à Poblet, et qu'il mourut martyrisé avec deux de ses soeurs en 1180 à Valence; l'ordre le vénéra sous le nom de Bernard d'Alcire. Mais les droits sur les hommes ne s'exercèrent pas seulement sur les musulmans. Alcobaça, Poblet et Las Huelgas de Burgos furent en outre seigneurs de vastes domaines dans lesquels ils percevaient des rentes et exerçaient leur juridiction; Alcobaça, en particulier, afin de peupler ses terres, bénéficia du privilège de pouvoir y accueillir ceux qui fuyaient la justice<sup>47</sup>.

Au cours de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, les monastères se soucièrent d'obtenir la confirmation de leurs rentes et de leurs patrimoines fonciers. Ce fut en particulier le cas des maisons de Galice et du León après la mort du roi Alphonse IX et la réunion par Ferdinand III des royaumes de Castille et de León. Le monastère de Sobrado en novembre 1230, celui d'Osera le mois suivant, Nogales et Morerueta en janvier 1231, Valparaíso et Oya à la fin février, Meira en avril, Melón en mai, Carracedo en décembre, Peñamayor en avril 1232 et Montederramo en juillet s'empressèrent de faire confirmer par la chancellerie du nouveau souverain tous leurs titres de propriété et leurs rentes<sup>48</sup>. Il est curieux de remarquer qu'aucune de ces confirmations n'indique que le monastère appartienne à l'ordre cistercien. Les monastères s'intéressaient alors, en outre, à l'élevage et le roi de Castille intervint pour assurer la liberté de pâture des troupeaux de Valbuena en novembre 1218, de ceux de Sacramenia et de Bujedo l'année suivante, et même de celui de Veruela en janvier 1220, ou de ceux de Gumiel douze ans plus tard; dès 1170, Poblet avait reçu d'Alphonse II d'Aragon une série de privilèges

---

<sup>44</sup> Joaquín VISPE MARTÍNEZ, "La fundación del monasterio cisterciense de Veruela y la constitución de su dominio monástico (1146-1177)", *op.cit.* Ignacio MARTÍNEZ BUENAGA, *La arquitectura cisterciense en Aragón, 1150-1350*, *op.cit.*, p.46-50 et 189.

<sup>45</sup> Agustí ALTISENT, *Diplomatari de Santa Maria de Poblet*, vol.I *Anys 960-1177*, n° 369 et 519.

<sup>46</sup> Julio GONZÁLEZ, *Reinado y diplomas de Fernando III*, t.II: *Diplomas (1217-1232)*, n° 149.

<sup>47</sup> P. Maur COCHERIL, "L'implantation des abbayes cisterciennes dans la Péninsule ibérique", *op.cit.*, p.273-280. José María ESCRIVÁ, *La abadesa de Las Huelgas. Estudio teológico jurídico*, Madrid, 1944 (reed. Madrid, 1988) qui s'appuie sur les travaux d'Amancio RODRÍGUEZ LÓPEZ, p.41-132.

<sup>48</sup> Julio GONZÁLEZ, *Reinado y diplomas de Fernando III*, t.II: *Diplomas (1217-1232)*, n° 269, 274, 280, 282, 306, 308, 322, 341, 379, 436 et 473.

relatifs à la protection de ses troupeaux et la liberté de pâture *in tota terra mea*<sup>49</sup>. Divers privilèges qui leur assuraient l'exemption de la taxe sur la circulation des marchandises, le *portazgo*, dans l'ensemble du royaume comme celui dont bénéficièrent en 1218 et en 1229 Valbuena, et en 1231 Gradefes, ou sur les marchandises destinées à la communauté comme à Melón en 1232, témoignent de l'intérêt des cisterciens pour le commerce<sup>50</sup>. Héritiers, par ailleurs, à la fois d'une longue tradition péninsulaire d'utilisation de l'énergie hydraulique et de l'intérêt que les moines blancs lui portaient, les cisterciens hispaniques s'étaient aussi souciés de l'adduction d'eau potable et de l'évacuation des eaux usées, sans compter les travaux entrepris pour améliorer le rendement de leurs moulins et l'irrigation des terres fertiles<sup>51</sup>.

La richesse et le pouvoir dont disposèrent rapidement certaines abbayes cisterciennes de la Péninsule se manifestèrent par l'érection d'églises monumentales, entourées de bâtiments conventuels capables d'accueillir des communautés importantes. Dans les royaumes de Castille et de León, en 1163 commença à s'élever l'église du monastère de Moreruela, dont les travaux s'étendirent sur l'ensemble du siècle suivant; de cette même année date la première mention de l'érection de la "maison en pierre" de Poblet en Aragon. Cinq ans plus tard, en León, débutait la construction du monastère de Sandoval. En 1168, le monastère de Sobrado entreprit l'édification d'un imposant monastère, pour lequel il obtint des rentes royales et auquel était accolé un hôpital; les travaux durèrent plus d'un demi-siècle. Cette même année 1168, la première chapelle de l'église du monastère de Veruela, en Aragon, était consacrée; les travaux durent s'échelonner entre 1160 et 1190, quoique la consécration définitive de l'église n'eût lieu qu'en 1248. Dans le cas d'Alcobaça, la tradition veut que sa construction aît été entreprise en 1173 et que la communauté se soit installée dans le bâtiment cinquante ans plus tard, quoique le cloître n'ait été commencé qu'en 1308. En 1177 fut posée la première pierre du chevet de l'église de Gradefes, deux ans avant que le monastère de Huerta ne reçût les salines de Landet pour le même motif. Quelques années plus tard, le roi Alphonse VIII de Castille et la reine Aliénor chargeaient maître Richard de la construction du monastère de Las Huelgas de Burgos, construction pour laquelle le maître d'oeuvre reçut entre autres une terre en 1203<sup>52</sup>. En 1182 débutaient les travaux

---

<sup>49</sup> *Ibidem*, n° 49, 58, 60, 101 et 492. Agustí ALTISENT, *Diplomatari de Santa Maria de Poblet*, vol.I *Anys 960-1177*, n° 375, p. 284-285.

<sup>50</sup> Julio GONZÁLEZ, *Reinado y diplomas de Fernando III*, t.II, n° 49, 252 et 475.

<sup>51</sup> Isidro BANGO TORVISO (coord.), *Monjes y monasterios. El Cister en el medioevo de Castilla y León*, *op.cit.*, p. 43-46. Pour les monastères portugais, voir les articles de F. FERREIRA et de J.M. MASCARENHOS & F. FERREIRA dans *L'hydraulique monastique*, Grâne, 1996, p.221-233 et p.235-245, et celui de C. CORREIA & V. FERREIRA dans *Hidráulica monástica medieval y moderna*, Lisboa, 1996, p.227-240.

<sup>52</sup> Julio GONZÁLEZ, *El reino de Castilla en la época de Alfonso VIII*, t.II, n° 318, p.526-528 [1179] et n° 337, p.565-568 [1180]: "*Eapropter ego Aldephonsus, Dei gratia rex Castelle et Toleti (...) facio monasterium Sancte Marie de Horta et pono primum lapidem in fundamento et abbas Martinus mecum*"; et t.III, n° 747, p.309-311.



du monastère de Rueda en Aragon, dont la première chapelle fut inaugurée vingt ans plus tard. Au cours de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, fut également entreprise l'édification des bâtiments de Santa María de Carrizo, La Espina, Nogales et Sacramenia en Castille, et Casbas en Aragon. Au début du XIII<sup>e</sup> siècle commença la construction des monastères de Santa María de Valbuena, San Andrés de Arroyo, Santa María de Bujedo, Palazuelos, Vega et Vileña dans le royaume de Castille, et de Piedra et Cambrón en Aragon, de style roman, alors que dans la seconde moitié du siècle Matallana et Rioseco appartiennent au gothique<sup>53</sup>.

Si l'exploitation des domaines cisterciens ne diffère pas beaucoup de celle que pratiquaient les seigneurs ou grands propriétaires fonciers de l'époque, les bâtiments alors construits répondent tous aux normes de la vie conventuelle de l'ordre quoique certaines églises, comme celles de Vega, Nogales et La Lugareja près d'Avila, fussent érigées en briques et non en pierre. Bon nombre de monastères également, comme ceux de Poblet et d'Escarp dans le royaume d'Aragon, Alcobaça au Portugal, ou Las Huelgas de Burgos en Castille, administraient en outre un hôpital<sup>54</sup>. Mais la richesse n'est pas seulement matérielle et les édifices conventuels prévoient, dans les cloîtres, non loin de la porte des moines, un *armariolum* fermé par des portes en bois où étaient gardés les livres que les cisterciens pouvaient lire dans le cloître, la salle capitulaire ou le jardin; la communauté de Santa María de la Espina en Castille possédait un *armariolum* plus vaste, véritable pièce accolée à la fois au cloître et à la sacristie<sup>55</sup>. Rares sont les inventaires de bibliothèques monastiques de l'époque, mais celui qui fut effectué à Poblet peu de temps après sa fondation recensa quarante trois volumes, dont vingt-huit livres liturgiques (missels, homéliaires, hymnaires, bréviaires, sacramentaires, épîtres et évangiles, psaumes) et douze qui relèvent de ce que la tradition appelait les "livres spirituels" (les oeuvres de Grégoire le Grand, les commentaires à l'Apocalypse ou au Cantique des Cantiques, la règle et les coutumes de l'ordre, un traité de Cassien); s'y ajoutent deux *Flores sententiarum* et une *Historia*. Peu après, en 1180, l'ancien abbé Étienne, devenu évêque de Huesca (1165-1186), fit don à la bibliothèque de cinq volumes, dont un *Papias* et des oeuvres d'Origène et de Richard de Saint-Victor. Un siècle plus tard, les visiteurs de l'ordre recommanderont que les livres de l'*armarium* fussent réparés et que le monastère récupérât les livres de droit, de sciences ecclésiastiques et les bréviaires qui avaient été

---

<sup>53</sup> Isidro BANGO TORVISO (coord.), *Monjes y monasterios. El Cister en el medioevo de Castilla y León, op.cit.*, p.471-500. María del Carmen PALLARES & Ermelindo PORTELA, "Santa María de Sobrado. Tiempos y espacios de un monasterio cisterciense. 1142-1150", *op.cit.*, p.69-70. Rodrigo de la TORRE MARTÍN-ROMO, "Aproximación a los constructores de Alcobaça a través de sus marcas de cantería", *Actas. Congreso Internacional sobre san Bernardo e o Cister en Galicia e Portugal, op.cit.*, p.836-842. Agustí ALTISENT, *Història de Poblet*, p.157-191.

<sup>54</sup> Agustí ALTISENT, *La descentralización administrativa del monasterio de Poblet en la Edad Media*, Poblet, 1985, p.47-48, 57-60, 82-107.

<sup>55</sup> Isidro BANGO TORVISO (coord.), *Monjes y monasterios. El Cister en el medioevo de Castilla y León, op.cit.*, p.188-189 et 210-213.

prêtés à des lecteurs extérieurs<sup>56</sup>. En Castille, le riche monastère féminin de Las Huelgas posséda également sa bibliothèque et acquit rapidement des manuscrits de grand prix. Le *Lectionnaire* qui comporte, au f°116v, un portrait de saint Bernard et fut probablement élaboré dans le *scriptorium* du monastère bénédictin de San Pedro de Cardeña, le grand *Antiphonaire* orné de dragons, le *Martyrologe* qui s'ouvre sur la règle de saint Benoît, la *Bible* copiée en 1181, le *Commentaire à l'Apocalypse* de Beatus de Liébana qui date de 1220, un *Commentaire aux psaumes* et un *Collectaneus* également enluminés, un autre *Martyrologe* et une *Règle de saint Benoît* de 1246, les fragments conservés d'un *Antiphonaire* et un *Missel cistercien* de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle témoignent de cet intérêt pour les textes et pour leur beauté externe. Au début du XIII<sup>e</sup> siècle, les cisterciennes de San Andrés de Arroyo avaient obtenu un exemplaire richement enluminé du *Commentaire* de Beatus<sup>57</sup>. La bibliothèque du monastère de Santa María de Huerta, telle qu'elle fut reconstituée par Timoteo Rojo, possédait au moins les *Sentences* et les *Vitae Patrum* de saint Jérôme, la *Vita sancti Bernardi* de Guillaume, diverses règles monastiques, des oeuvres de saint Augustin, Grégoire le Grand, saint Bernard, Pierre le Mangeur, Étienne Langton, Honoré d'Autun, des vies de saints et le *Graduale cistercensium*<sup>58</sup>.

Les grandes communautés cisterciennes possédaient, outre leur bibliothèque, un *scriptorium*. L'étude des oeuvres qui y furent produites n'est pas toujours facile en raison de la dispersion des manuscrits. Cent soixante volumes sortirent peut-être du *scriptorium* d'Alcobaça entre sa fondation en 1153 et les années 1225, dont certains furent richement enluminés. La bibliothèque nationale de Lisbonne en conserve 43 du XII<sup>e</sup> siècle et 153 du XIII<sup>e</sup>. Il s'agit pour la plupart de livres liturgiques, de commentaires bibliques ou de compilations hagiographiques, et de nombreuses oeuvres furent copiées ou adaptées de celles qui se trouvaient dans la bibliothèque de Cîteaux et de Clairvaux, tels les cinq manuscrits du *Légendaire* d'Alcobaça. L'intérêt porté à l'étude des arts libéraux poussa néanmoins les moines portugais à copier diverses oeuvres de grammaire et de mathématique, les *Étymologies* d'Isidore de Séville, des bestiaires et des traités sur les oiseaux, inspirés du *De avibus* d'Hugues de Fouilloy. À la fin du XII<sup>e</sup> siècle, un certain Fernando Eanes avait fait don de ses terres et de ses bêtes au monastère, sous la condition expresse que leur revenu servît à la fabrication de livres dans le *scriptorium*<sup>59</sup>. Le monastère de Santa María de Huerta en Castille, où fut en partie élevé le futur

---

<sup>56</sup> Agustí ALTISENT, *Història de Poblet*, p.87-89 et 151.

<sup>57</sup> Joaquín YARZA LUACES, "Manuscritos iluminados en el Cister", in Isidro BANGO TORVISO (coord.), *Monjes y monasterios. El Cister en el medioevo de Castilla y León*, op.cit., p.399-409.

<sup>58</sup> Timoteo ROJO ORCAJO, "La biblioteca del arzobispo don Rodrigo Jiménez de Rada y los manuscritos del monasterio de Santa María de Huerta", *Revista Eclesiástica*, Tercera época, año I, n° 3 (1929), p.196-219.

<sup>59</sup> *Inventario dos Codices Alcobacenses*, 6 vols., Lisbonne, Bibliothèque Nationale, 1930-1978. Aires Augusto do NASCIMENTO, "Em busca dos codices alcobacenses perdidos", *Didaskalia*, 9 (1979), p.279-288. François

archevêque de Tolède Rodrigo Jiménez de Rada, semble avoir aussi possédé un *scriptorium*, d'où sortirent avant la fin du XII<sup>e</sup> siècle une *Vita sanctorum* enluminée de grande taille et un *Graduale cisterciensum* et, au XIII<sup>e</sup>, une *Bible*<sup>60</sup>. Du *scriptorium* de Poblet seuls ont survécu un *Commentaire à l'Apocalypse* de Beatus de Liébana, et des fragments d'ouvrages liturgiques<sup>61</sup>.

Quelles que fussent cependant leur richesse et celle des oeuvres qu'ils conservèrent dans leurs bibliothèques, les monastères cisterciens hispaniques firent preuve d'un manque d'ouverture aux nouveaux courants intellectuels, qui contraste indubitablement avec celle dont faisaient alors montre les églises cathédrales et les jeunes ordres mendiants. Vers 1220-1230, les premiers franciscains et dominicains installés à Compostelle empruntaient à l'archevêque des oeuvres d'Aristote, Algazel et Alfargani, ainsi que des traités d'astronomie et de géométrie; en 1218, le *scriptorium* de Santa Cruz de Coïmbre avait fourni à maître Gil treize ouvrages dont le *De natura rerum* d'Isidore de Séville, divers traités d'astronomie et de médecine, et des livres de grammaire et rhétorique; au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, la cathédrale d'Osma inventoria près de 150 volumes, dont seize de droit, seize de matières scientifiques et treize d'histoire<sup>62</sup>. Les bibliothèques et les *scriptoria* cisterciens paraissent s'être toujours limités aux oeuvres liturgiques et spirituelles. Vers 1260 cependant, pour répondre aux aspirations d'une société dans laquelle se multipliaient écoles et universités, et à l'instar du collège Saint-Bernard de Paris qui avait été officiellement fondé quinze ans auparavant, le roi de Castille s'adressa au chapitre général pour que fût créé dans son royaume un *studium* cistercien. Finalement établi en Navarre, à Estella, en 1289, le *studium* fut transféré à Salamanque au siècle suivant, ainsi que le stipula la bulle *Fulgens sicut stella* de 1335. Avant la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, le roi du Portugal avait également fait une demande auprès du chapitre général pour fonder son propre collège, alors qu'un *studium* de grammaire, de logique et de théologie fonctionnait à Alcobaça dès 1269<sup>63</sup>.

---

DOLBEAU, "Le légendier d'Alcobaça", *Analecta Bollandiana*, 102 (1984), p.263-296. *Aux confins du Moyen Age*, Catalogue de l'exposition Europalia 91 Portugal, *op.cit.*, p.157-170. M. Adelaida MIRANDA, "Imagens do mundo nos manuscritos Alcobacenses – o bestiário –", *Actas. Congreso Internacional sobre san Bernardo e o Cister en Galicia e Portugal*, *op.cit.*, p.805-811.

<sup>60</sup> Timoteo ROJO ORCAJO, "La biblioteca del arzobispo don Rodrigo Jiménez de Rada y los manuscritos del monasterio de Santa María de Huerta", *op.cit.*, p.196-219.

<sup>61</sup> Agustí ALTISENT, *Història de Poblet*, p.85.

<sup>62</sup> Manuel de CASTRO, "La biblioteca de los franciscanos de Val de Dios, de Santiago (1222-1230)", *Archivo Ibero-Americano*, 53 (1993), p.151-162. A. MOREIRA DE SA, "Primórdios da cultura portuguesa", *Arquivos de História da Cultura Portuguesa*, 1/1 (Lisboa, 1967), p.21. Timoteo ROJO ORCAJO, *Catálogo descriptivo de los códices que se conservan en la Santa Iglesia Catedral de Burgos de Osma*, Madrid, 1929, p.9-13.

<sup>63</sup> J.M. CANIVEZ, article "Cîteaux (ordre)" dans le *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie Ecclésiastique*, *op.cit.*, c.947, qui s'appuie sur les statuts de l'ordre publiés par J.M. CANIVEZ, *Statuta capitulorum generalium ordinis cisterciensis ab anno 1116 ad annum 1786*, Louvain, 1933-1941, année 1260, n° 57 et année 1294, n° 14. R. TRILHE, article "Alcobaça" dans le *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie Ecclésiastique*, *op.cit.*, c.27. Aucun des ouvrages relatifs aux études dans la Péninsule ibérique médiévale, à la création des universités ou des *studia*, ne paraît s'être intéressé à ces centres d'études cisterciennes.

Par suite des donations faites par les bienfaiteurs de l'ordre, ou en raison de leurs goûts, les cisterciens accumulèrent aussi à partir de la fin du XII<sup>e</sup> siècle de nombreux objets liturgiques de grande valeur. Le monastère d'Alcobaça reçut ainsi trois calices en argent doré, dont le premier lui fut offert par la reine Douce, femme de Sanche I<sup>er</sup> qui mourut en 1198. De la même époque date la croix-reliquaire en bois recouverte d'argent doré, de filigrane et de pierre précieuses du monastère de Santa María de Carrizo; une autre croix recouverte d'argent doré et de filigrane, provenant de Carrizo, et un reliquaire couvert de plaques de cuivre doré et d'émaux, originaire de Sandoval, montrent que les trésors monastiques s'étaient enrichis dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle les monastères firent l'acquisition de nombreuses sculptures en bois polychrome de Vierge à l'Enfant<sup>64</sup>.

À la fin de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, l'ordre de Cîteaux était au sommet de sa puissance et servait de modèle d'inspiration et d'organisation. Si Dominique de Guzmán rencontra à Montpellier, en mars 1206, la commission des douze abbés cisterciens réunis par le légat du pape pour mettre fin à l'hérésie cathare et s'inspira de l'appel à la croisade de l'abbé de Clairvaux, c'est au maître général de l'ordre des Prêcheurs Humbert de Romans (1254-1263) que revient le fait d'avoir fait des écrits de saint Bernard l'une des sources de la réflexion et de la vie spirituelle des dominicains<sup>65</sup>. De son côté, dans le code juridique qu'il fit rédiger vers 1260-1280, Alphonse X le Sage le donna en exemple aux clercs séculiers et aux ordres de son royaume. La loi XVII du titre VII de la Première *Partida*, qui traite de "Comment les religieux doivent assister au chapitre général, et ce qu'ils y doivent faire", stipule que "parce que dans certains endroits ce chapitre se fait à nouveau, et qu'il se peut que ceux qui s'y rendraient ne sachent pas comment procéder, la Sainte Église a disposé que fussent appelés deux abbés de l'ordre de Cîteaux, les plus proches possibles, pour les conseiller et leur montrer comment on doit faire". Il n'échappait cependant ni au roi ni à ses juristes que l'ordre avait beaucoup changé depuis ses débuts, et la loi XXVII rappelle que "Cîteaux est un monastère d'où tire son nom tout l'ordre que fit saint Benoît des moines blancs, et cet ordre commença en grande pauvreté, et pour cette raison l'Église de Rome leur fit beaucoup de dons de privilèges et franchises. Mais parce que certains en vinrent ensuite à posséder des villages et des châteaux et des églises et des dîmes et des offrandes, et reçurent des serments de fidélité et l'hommage des vassaux qui tiennent d'eux des terres, et ils prirent la place des juges pour entendre les procès, et ils se firent collecteurs d'impôts et d'autres rentes, l'Église décida qu'ils devaient se défaire de tout cela, et sinon que les privilèges et les franchises qu'elle lui avait donnés ne seraient plus valables, en raison de la pauvreté et de la dure vie qui furent

---

<sup>64</sup> *Aux confins du Moyen Age*, Catalogue de l'exposition Europalia 91 Portugal, *op.cit.*, p.160-161. Isidro BANGO TORVISO (coord.), *Monjes y monasterios. El Cister en el medioevo de Castilla y León*, *op.cit.*, p. 440-443 et 411-426.

<sup>65</sup> Ramón HERNÁNDEZ, "San Bernardo en las fuentes de vida dominicana del siglo XIII", *Actas. Congreso Internacional sobre san Bernardo e o Cister en Galicia e Portugal*, *op.cit.*, p. 1173-1184.

celles des débuts de l'ordre, car c'est droit et raison que l'homme soit jugé et vive en fonction de la vie et de la loi qu'il a choisies"<sup>66</sup>.

La date relativement tardive de l'entrée de l'Espagne dans la mouvance cistercienne et l'intérêt manifesté par les princes pour un ordre qui disposait de vastes sommes d'argent expliquent certainement l'absence de pauvreté originelle des monastères cisterciens. Elle explique peut-être aussi l'indiscipline dont fit montre un certain nombre de maisons. Lorsqu'en 1158, l'abbé de Santa María de Fitero, Raymond, accepta de se charger de la défense de la forteresse de Calatrava et, pour ce faire, y fonda une milice à laquelle il donna une règle, il "oublia" d'en référer à son abbé-père de l'Escale-Dieu. Et si, à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, le monastère de Sobrado semble avoir fait acte de présence avec régularité au chapitre général, de nombreux abbés du nord-ouest de la Péninsule s'excusaient de ne pouvoir y assister en raison de l'insécurité qui régnait à la suite des incursions des musulmans; la tradition veut d'ailleurs que le monastère d'Alcobaça eût été attaqué et rasé en 1195. Mais d'autres problèmes se posaient, relatifs aux manquements à l'observance de la règle, comme à Rioseco et Fitero en 1191 où le chapitre dut envoyer des visiteurs; cette même année, l'abbé de Sobrado fut réprimandé pour n'avoir pas fait observer la clôture entre les moines et les convers et, en 1197, une "conspiration" est attestée à Fitero, sans doute organisée par des moines en vue d'un assouplissement de la règle. Au début du siècle suivant, tandis que les abbés d'Espagne brillaient souvent par leur absence lors des chapitres généraux, l'ordre intervint encore pour régler les relations entre communautés masculines et féminines, pour limiter le luxe des abbés, et même pour effectuer des réformes en profondeur, comme en 1221 et 1222. Le chapitre de 1239 accorda en outre aux abbés de la Péninsule le privilège de s'adresser directement à Rome en cas de conflits avec leurs prélats – ce que faisaient déjà pour toutes sortes de raisons les cisterciens portugais depuis 1198<sup>67</sup> –, et les autorisa à partir de 1267 à n'assister aux chapitres que tous les trois ans ou par roulement, autorisation qui fut

---

<sup>66</sup> ALFONSO X, *Las Siete Partidas*, Salamanca, 1555 (ed. fac-simil: Madrid, 1985). *Primera Partida*, Tít. VII, ley XXVII (*Quales cosas non deven aver los frayles de Cistel*): "Cistel es un monesterio donde lleva nome toda la orden que fizo sant Benito de los monjes blancos, e esta orden fue començada sobre muy gran pobreza. E por esta razon les fizo la elesia de Roma muchas gracias, en darles privilegios e franquezas: mas por que algunos dellos se tornaron despues a aver villas, e castillos, e elesias, e diezmos, e ofrendas, e tomar fieldades e omenajes de los vassallos que tienen heredades dellos, e tomaron logares de judgadores para oyr los pleytos, e fazianse cogedores de los pechos e de las otras rentas, tovo por bien santa Elesia que se partiessen dello, e si non que non les valiessen los privilegios nin las franquezas que les avian dado por razon de la pobreza e de la aspera vida en que començaron la orden, ca derecho es e razon que, segun la vida e el fuero que ome escoge, que por aquel se judghe et biva".

<sup>67</sup> Maria Teresa Nobre VELOSO, "Portugal, Cister e a Santa Sé no primeiro quartel do século XIII", *Actas. Congreso Internacional sobre san Bernardo e o Cister en Galicia e Portugal*, op.cit., p. 487-494.

successivement retirée et rendue<sup>68</sup>. De son côté, l'abbesse de Sainte-Marie la Royale de Las Huelgas de Burgos, qui avait pris, dès 1199, la tête de la congrégation féminine de l'ordre, commandait une vaste seigneurie et disposait de la juridiction spirituelle quasi épiscopale *nullius dioecesis*, ce qui suscita la réprobation du pape Innocent III qui en référa aux évêques de Palencia et Burgos et à l'abbé de Morimond en décembre 1210; en 1260, l'abbesse s'opposa même à la visite de l'abbé de Cîteaux, dont relevait directement le monastère, ce qui lui valut une excommunication qui fut étendue à tous les monastères de sa congrégation et fut renouvelée en 1263<sup>69</sup>.

Les historiens s'accordent pour dater de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle l'amorce du déclin d'un ordre qui avait dominé pendant près d'un siècle la vie monastique. De fait, il est indéniable que les fondations de monastères furent nettement moins nombreuses qu'au cours de la période précédente, quoiqu'il faille établir une différence entre communautés masculines et féminines. Des monastères d'hommes furent encore fondés à Cordoue peu après sa reconquête par Ferdinand III, à Valence en 1287 et à Valldigna au sud de la ville dix ans plus tard, à Séville vers 1301, à Montesión non loin de Tolède en 1427 et à Lisbonne en 1429. Ces six fondations ne peuvent évidemment rivaliser avec celles qui caractérisèrent alors les Mendians et les ordres Rédempteurs, ou encore les hiéronymites qui pouvaient se targuer d'avoir créé trente maisons entre 1373 et 1415. L'ordre de Sainte-Marie d'Espagne qu'avait créé en 1272 le roi Alphonse X de Castille "pour les expéditions en mer contre les païens" et qui avait son siège à Carthagène fut placé, l'année suivante, dans la mouvance cistercienne et la dépendance directe de l'abbaye de Grandselve; transféré à Murcie en 1277, l'ordre disparut cependant quatre ans plus tard<sup>70</sup>. Le rythme des fondations féminines fut plus soutenu, tout en manifestant par rapport à l'époque antérieure un changement d'orientation: à l'imitation de Saint-Clément de Tolède, ou de Sainte-Marie la Royale de Las Huelgas qui avait été fondé à proximité de la ville de Burgos, la plupart des nouvelles maisons furent instaurées dans ou à côté de grands centres urbains. Peu après sa reconquête par les chrétiens, Séville abritait déjà le monastère de Saint-Clément, auquel s'ajouta quelques années plus tard celui de Santa María de las Dueñas. Non loin de Valence furent successivement fondés le monastère de Zaydia en 1265 et celui d'Alzira huit ans après. Au Portugal, où Évora accueillit les cisterciennes en 1275, la communauté d'Almoster embrassa la règle de Cîteaux en 1287, tandis que le roi Denis 1<sup>er</sup> fondait en 1295 le monastère d'Odivelas non loin de Lisbonne. L'année suivante, deux infantes castillanes, filles du roi Sanche IV, choisirent Guadalajara pour y

---

<sup>68</sup> P. Maur COCHERIL, article "Espagne cistercienne" dans le *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie Ecclésiastique*, *op.cit.*, c.951-952, qui analyse les statuts de l'ordre publiés par J.M. CANIVEZ, *Statuta capitulorum generalium ordinis cisterciensis ab anno 1116 ad annum 1786*, Louvain, 1933-1941.

<sup>69</sup> *Ibidem*, c.958-959. Et José María ESCRIVÁ, *La abadesa de Las Huelgas. Estudio teológico jurídico*, *op.cit.*, p.61-74 et 133-223.

<sup>70</sup> Juan TORRES FONTES, "El monasterio cisterciense de Santa María la Real de Murcia", *Medievo Hispano. Estudios in memoriam del Prof. Derek W Lomax*, Madrid, 1995, p.371-383.

édifier le monastère de Saint-Bernard. C'est à cette époque que la reine María de Molina favorisa l'installation à proximité de Valladolid du monastère de San Quirce et fonda le monastère de Las Huelgas de Valladolid où elle demanda à être enterrée. En 1339, le roi Alphonse IV d'Aragon fonda non loin de Berga le monastère de Sainte-Marie-Madeleine de Montbenet, où s'établirent des moniales de Valldaura, et en 1370 le noble Egas Venegas fit de même à Cordoue.

Au cours du XIV<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XV<sup>e</sup>, les grands monastères cisterciens de la Péninsule conservèrent ou même accrurent légèrement leurs domaines fonciers, grâce aux donations, à une politique d'achats ou encore à des trocs. Comme les autres grands propriétaires de l'époque, ils diversifièrent leurs sources de revenus en fonction des circonstances. En Aragon, le monastère de Poblet se remit rapidement de la crise qui avait provoqué son endettement à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et, en dépit des pertes dues à la Peste de 1348, récupéra sous les abbatiats de Pons de Copons (1316-1348) et de Guillaume d'Agulló (1361-1393) son prestige tout en augmentant le nombre des terres et des hommes sur lesquels s'étendaient son autorité; tirant parti, en particulier, des difficultés financières de la monarchie, la communauté acquit la juridiction civile et criminelle dans de nombreuses circonscriptions<sup>71</sup>. Dans le royaume de Castille, le dépeuplement des campagnes au cours du XIV<sup>e</sup> siècle, dépeuplement dû à l'insécurité et au brigandage, à une suite de calamités naturelles, ainsi qu'à l'attrait des villes fit perdre aux monastères qui possédaient des hommes une partie de leurs ressources. Les communautés intensifièrent alors l'économie pastorale et recoururent à l'affermage ou au métayage d'une partie de leurs granges. Elles pratiquèrent également la location de certaines propriétés pour des périodes allant de 2 à 20 ans et pour une rente généralement stipulée en nature, mais certaines locations pouvaient s'étendre sur plusieurs vies et des biens furent donnés à cens au cours du XV<sup>e</sup> siècle. D'autres investirent dans l'énergie hydraulique des moulins et systèmes d'irrigation, tandis que ceux qui possédaient des mines s'adonnèrent à leur exploitation et que beaucoup tirèrent parti de l'exploitation des maisons urbaines dont ils étaient propriétaires. Enfin, comme les familles nobles, les monastères entreprirent dès la fin du XIV<sup>e</sup> siècle d'ajouter à leurs revenus des rentes gagées par l'État, les *juros*; en 1434, par exemple, Valdeiglesias avait obtenu 30.000 maravédis sur les *alcabalas* d'Avila, en 1436 Huerta en percevait 40.000 dans divers lieux et, entre 1410 et 1473, Matallana accumula un revenu annuel de 44.500 maravédis<sup>72</sup>. En 1456, les cisterciennes de Las Huelgas de Valladolid disposaient déjà de *juros* pour un montant annuel de 90.000 maravédis et 17 florins d'or, tandis que celles de San Quirce venaient d'obtenir un *juro* de 6900

---

<sup>71</sup> Agustí ALTISENT, *Història de Poblet*, p.193-336 et 378-404.

<sup>72</sup> Javier PÉREZ-EMBED, *El Císter en Castilla y León. Monacato y dominios rurales (s. XII-XV)*, p.369-581.

maravédís<sup>73</sup>. En 1460, le budget de la communauté des 122 moines de Poblet en Aragon présentait un excédent de près de 5.000 sous, les recettes annuelles en numéraire s'élevant à 62.425 sous tandis que les dépenses ordinaires n'atteignaient que 57.432 sous; les cens et les droits seigneuriaux, affermés ou directement perçus, et les rentes d'État constituaient le plus gros des revenus du monastère<sup>74</sup>. Au Portugal, les moines de Saint-Paul d'Almaziva cédèrent une partie de leurs terres selon des contrats perpétuels ou viagers et s'intéressèrent à l'énergie hydraulique<sup>75</sup>.

Les recherches menées par Javier Pérez-Embuid permettent par ailleurs de constater que les monastères castillans continuèrent à être choisis comme dernière demeure par certains membres des familles de la noblesse, ce que confirment pour la Galice Ermelindo Portela et Carmen Pallares qui montrent qu'au cours des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, plus de 39% des testateurs demandèrent à être ensevelis dans un monastère cistercien, en particulier celui de Sobrado<sup>76</sup>. Au Portugal, le choix des grandes familles de la région du Duero se porta sur l'église du monastère de São João de Tarouca qui accueillit notamment le corps du comte de Barcelos lorsqu'il mourut en 1354<sup>77</sup>. Et si les rois de Castille abandonnèrent vite le panthéon de Las Huelgas de Burgos, la reine María de Molina choisit en 1321 Las Huelgas de Valladolid pour sa dernière demeure, la reine María de Portugal, femme d'Alphonse XI, qui mourut en 1357 fut enterrée à San Clemente de Séville, et Inés de Castro la "reine morte", assassinée en 1355, repose à Alcobaça auprès de Pierre 1<sup>er</sup> du Portugal. À la suite de l'infant Alphonse de Molina, divers grands personnages se firent enterrer à La Espina, en Castille. Pour sa part, le roi Pierre IV d'Aragon, qui avait choisi dès 1340 d'être enseveli à Poblet, fit édifier à partir de cette année-là dans l'église du monastère les tombeaux qui accueillirent les restes d'Alphonse II, Jacques le Conquérant, Pierre IV le Cérémonieux, Jean I<sup>er</sup>, Ferdinand I<sup>er</sup> et Jean II, ainsi que ceux des épouses des souverains et de quelques membres de la famille royale<sup>78</sup>. En Castille, en 1333, Alphonse

---

<sup>73</sup> Adeline RUCQUOI, *Valladolid en la Edad Media*, t.II *El mundo abreviado*, Valladolid, Junta de Castilla y León, 2<sup>a</sup> ed., 1997, p.326-330.

<sup>74</sup> Agustí ALTISENT, *Història de Poblet*, p.388-398.

<sup>75</sup> Maria José Azevedo SANTOS, "O mosteiro de S. Paulo de Almaziva. A comunidade e o património (1221-1555)", *Actas. Congreso Internacional sobre san Bernardo e o Cister en Galicia e Portugal*, *op.cit.*, p.513-552.

<sup>76</sup> Javier PÉREZ-EMBUID, *El Cister en Castilla y León. Monacato y dominios rurales (s. XII-XV)*, p.379. Ermelindo PORTELA & María del Carmen PALLARES, "Muerte y sociedad en la Galicia medieval (siglos XII-XIV)", *La idea y el sentimiento de la muerte en la historia y en el arte de la Edad Media*, I, Santiago de Compostela, 1988, p.21-29, et "Los espacios de la muerte", *La idea y el sentimiento de la muerte en la historia y en el arte de la Edad Media*, II, Santiago de Compostela, 1992, p.27-35.

<sup>77</sup> João Cunha MATOS & Rosa MARREIROS, "O património do mosteiro cisterciense de S. João de Tarouca nos séculos XII e XIII", *Actas. Congreso Internacional sobre san Bernardo e o Cister en Galicia e Portugal*, *op.cit.*, p. 495-511.

<sup>78</sup> Agustí ALTISENT, *Història de Poblet*, p.262-296.



XI avait choisi de se faire armer chevalier par la statue de Saint-Jacques aux bras articulés que possédait le monastère de Las Huelgas de Burgos et, en 1379, son petit-fils Jean I<sup>er</sup> se fit couronner roi dans le monastère et y arma, dit la chronique, plus de cent chevaliers.

### 3.- Réformes et indépendance

Les problèmes économiques ne paraissent donc pas avoir beaucoup affecté les monastères hispaniques de la fin du Moyen Age et leur prestige, même sérieusement concurrencé par l'attrait des ordres mendiants, puis celui des hiéronymites, demeura grand. À l'occasion de la fortification du monastère de Poblet vers 1367, en raison de la guerre contre la Castille, le roi d'Aragon se fit construire sur le flanc oriental de l'ensemble conventuel une résidence dont l'existence est attestée en 1381, mais que Martin I<sup>er</sup> transféra du côté occidental, près des portes fortifiées qui gardaient l'entrée du monastère<sup>79</sup>. D'autres problèmes en revanche caractérisent l'ordre à partir de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, dont le choix de Poblet par la monarchie aragonaise n'est que l'une des manifestations.

La délimitation de plus en plus accentuée des frontières entre les divers états chrétiens de la Péninsule, qui caractérise la vie politique à partir de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle – en 1296, le traité d'Alcañices fixa les limites entre la Castille et le Portugal, tandis qu'en 1304 celui de Torellas détermina la frontière entre la Castille et l'Aragon –, eut également des conséquences dans le domaine ecclésiastique. La montée des "nationalismes", qui aboutit en particulier à une redéfinition des évêchés et archevêchés de la Péninsule afin qu'ils coïncidassent avec les frontières politiques des royaumes, se fit sentir au sein de l'ordre cistercien qui trouva dans les différents souverains hispaniques des protecteurs disposés à défendre leurs biens et leurs privilèges. La demande de création d'un *studium* cistercien particulier au Portugal en 1294 participe de cette tendance, tout comme la politique suivie par les monarques portugais envers les monastères frontaliers depuis 1279; à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, l'abbé d'Alcobaça avait obtenu de Rome d'être exempté de la visite de l'abbé de Clairvaux et agissait comme le chef de file de la congrégation des monastères portugais<sup>80</sup>. Au siècle suivant, le pape Urbain V se réserva le droit de confirmer les nouveaux abbés et leur imposa les visites *ad limina*. Peu après, en 1381, Jean I<sup>er</sup> du Portugal, qui avait été maître d'Avis, inaugura une politique de nomination directe

---

<sup>79</sup> *Ibidem*, p.296-317 et 330-334.

<sup>80</sup> Isabel BECEIRO PITA, " Las tensiones en torno a los dominios del Cister gallego en el norte de Portugal (1247-1357), *Actas. Congreso Internacional sobre san Bernardo e o Cister en Galicia e Portugal, op.cit.*, p.253-265. Javier PÉREZ-EMBID, *El Cister en Castilla y León. Monacato y dominios rurales (s. XII-XV)*, p.568-573. P. Maur COCHERIL, "Espagne cistercienne", *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie Ecclésiastique*, XV, c.952.

de l'abbé par le roi. L'abbé était alors membre de droit du Conseil royal et des Cortès, exerçait la fonction de grand-aumônier du roi et sa juridiction s'étendait sur plus d'une douzaine de villes<sup>81</sup>.

L'alliance étroite entre Poblet entre les rois d'Aragon fit du premier le fidèle soutien de la politique et de la propagande royales à une époque où la monarchie avait eu maille à partir avec sa noblesse et où planait l'ombre de la guerre avec la Castille. Vers 1343, par exemple, alors que les travaux du panthéon royal venaient d'y être entrepris, l'abbé Pons de Poblet fit faire une copie sur parchemin du *Libre dels Feys* ou chronique de Jacques le Conquérant, l'un des grands textes de l'historiographie catalane; parallèlement, le *scriptorium* du monastère fournissait la chapelle royale en bréviaires, épistolaires et évangélistes<sup>82</sup>. Le chapitre général de l'ordre qui, en 1278, avait chargé les abbés castillans de Sobrado, Moreruela et La Espina et l'abbé portugais d'Alcobaça de réunir tous les abbés d'Espagne pour élire leurs représentants, en 1344 entreprit d'offrir des messes aux souverains d'Espagne et du Portugal et, en 1389, distingua encore parmi eux le roi d'Aragon. En 1349, les abbés navarrais et aragonais sollicitèrent du pape de pouvoir envoyer leurs étudiants à Lérida et non à Salamanque; plus tard, le pape Martin V autorisa le monastère de Poblet à envoyer les siens à Barcelone ou Valence exclusivement<sup>83</sup>.

Les monastères castillans, pour leur part, recoururent de plus en plus fréquemment au roi ou à sa justice pour obtenir la restitution de biens dont ils considéraient avoir été lésés; bien que bénéficiant d'exemptions fiscales, ils contribuèrent à un certain nombre d'impôts royaux, notamment aux décimes prélevées sur l'ensemble du clergé, séculier et régulier, pour la "croisade" contre Grenade<sup>84</sup>. Les Ordres Militaires avaient entrepris depuis longtemps de s'organiser par royaumes et, en dehors des grands ordres internationaux comme l'Hôpital qui maintinrent leur présence dans l'ensemble de la Péninsule, se divisèrent: le Portugal, où avait été institué en 1211 l'ordre d'Avis, bénéficia en 1319 de la création de l'ordre du Christ, que le roi Denis 1<sup>er</sup> plaça sous l'autorité d'Alcobaça; en Aragon, Jacques II instaura en 1317 l'ordre de Montesa, dont le prieur devait être nommé par l'abbé de Santes Creus.

Les bouleversements dus au Grand Schisme se firent sentir d'autant plus durement dans la Péninsule ibérique que les divers royaumes prirent parti pour chacun des candidats en présence, ce qui précipita à la fois le renforcement des sentiments nationaux et le relâchement des liens avec les maisons-mères en France. Le choix ne fut cependant pas immédiat. La Castille commença par

---

<sup>81</sup> R. TRILHE, article "Alcobaça" dans le *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie Ecclésiastique*, *op.cit.*, c.27-29.

<sup>82</sup> Agustí ALTISENT, *Història de Poblet*, p.214-220.

<sup>83</sup> Javier PÉREZ-EMBED, *El Cister en Castilla y León. Monacato y dominios rurales (s. XII-XV)*, p.656-660.

<sup>84</sup> *Ibidem*, p.552-557.

reconnaître Urbain VI, puis se déclara "indifférente" et finit par passer à l'obédience de Clément VII en 1381. L'Aragon passa de l'indifférence à la reconnaissance, en 1387, du pape d'Avignon, ce que ne fit la Navarre qu'en 1390. Par contre, la guerre entre la Castille et le Portugal fit passer celui-ci définitivement à l'obédience au pape de Rome vers 1385, alors que cinq ans plus tôt Clément VII, dans le but d'attirer le Portugal dans son parti, avait chargé l'abbé d'Alcobaça et l'évêque de Viseu de remodeler la carte ecclésiastique du royaume<sup>85</sup>.

La montée des nationalismes, précipitée par le Grand Schisme, entraîna une distanciation progressive vis-à-vis du chapitre général. Les contributions que chaque monastère devait payer à l'ordre, telles qu'elles furent établies au début du XIV<sup>e</sup> siècle, permettent de distinguer les communautés riches de celles qui l'étaient moins. Dans le royaume de Castille, par exemple, Morerueta, Nogales et Vega se plaçaient alors en tête d'une liste que fermaient Palazuelos, Matallana et Monsalud. Deux siècles plus tard, le montant de la contribution restait inchangé, ce qui révèle que la contribution ordinaire des monastères castillans avait largement chuté, alors même que les contributions extraordinaires n'étaient pas payées<sup>86</sup>. Par ailleurs, alors que les statuts de l'ordre avaient stipulé en 1287 que les abbayes de plus de 20 moines devaient envoyer un étudiant dans les *studia*, et celles qui en avaient le double deux, beaucoup d'abbés castillans s'opposèrent à ces mesures qui coûtaient fort cher aux communautés. Après quelques interventions isolées en faveur de cisterciens qui désiraient poursuivre leurs études à Salamanque, le chapitre général de 1431 dut menacer d'excommunication les abbés hispaniques qui refuseraient d'envoyer des étudiants dans les collèges de l'ordre<sup>87</sup>. Il ne semble pas, en revanche, que les moines de Poblet, en Aragon, aient tous connu les mêmes obstacles pour étudier à Montpellier, à Toulouse ou à Paris, où certains exercèrent même de hautes fonctions<sup>88</sup>. Néanmoins, l'analyse par José Mattoso des inventaires des bibliothèques de Seiça et de Bouro, respectivement élaborés en 1408 et 1437, montre le peu d'intérêt des cisterciens pour la culture. Les oeuvres liturgiques y constituent une forte majorité, suivie des livres bibliques et de leurs commentaires, des oeuvres traditionnelles des Pères de l'Église – Ambroise, Augustin, Cassien, Grégoire le Grand, Isidore de Séville – auxquelles s'ajoutent celles d'Hugues de Saint-Victor, Anselme de Canterbury, saint Bernard, Hugues de Fouilloy, Honoré d'Autun et Pierre Lombard, de Papias, et enfin de la règle et ses commentaires, ainsi que de vies de saints<sup>89</sup>.

---

<sup>85</sup> Júlio César BATISTA, "Portugal e o Cisma do Ocidente", *Lusitânia Sacra*, I (1956), p.187-196.

<sup>86</sup> Javier PÉREZ-EMBID, *El Cister en Castilla y León. Monacato y dominios rurales (s. XII-XV)*, p.207, 328 et 559-561.

<sup>87</sup> *Ibidem*, p.587.

<sup>88</sup> Agustí ALTISENT, *Història de Poblet*, p.209-213 et 359-363.

<sup>89</sup> José MATTOSO, *Religião e cultura na Idade Média portuguesa*, p.511-552.

Mais c'est sans doute dans le domaine des réformes que le chapitre général tentait d'appliquer, notamment à la suite de celles que préconisait en 1335 la bulle de Benoît XII *Fulgens sicut stella*, que le refus d'obéissance apparaît le plus nettement. Dès la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, l'abbesse de Las Huelgas avait supprimé l'obligation du chapitre général annuel auquel étaient convoquées les abbesses des douze monastères qui appartenaient à sa congrégation; celles-ci agissaient désormais en tant que simples déléguées de l'abbesse de Burgos<sup>90</sup>. En 1344, le chapitre ordonna la comparution des abbés de Moreruela et Fitero pour non-paiement des contributions, refus d'obéissance aux visiteurs et absences lors des chapitres généraux; en 1424, ce fut le tour de l'abbé de Herrera, puis en 1430 et 1456 de celui de La Espina<sup>91</sup>. À la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, Cîteaux fit donc faire une enquête sur l'état des maisons en Espagne, dont furent chargés l'abbé de Caler et le prieur de Boulbonne et qui aboutit à nomination de l'abbé de Morimond comme réformateur en 1395. Deux ans plus tard, le même chapitre chargeait de la mission de recouvrer les contributions non-payées par les monastères castillans et portugais les abbés de Carracedo, Sobrado et Valbuena<sup>92</sup>; la commission fut renouvelée, avec la même absence de succès, les années suivantes. En 1412 et 1416, d'autres commissions furent envoyées pour réformer les ordres militaires de Calatrava en Castille, Montesa en Aragon et du Christ au Portugal. En 1417, une nouvelle mission réformatrice fut confiée à l'abbé de Morimond, et l'année suivante celui de Poblet reçut celle de percevoir les subsides imposés par l'ordre et de pourvoir les abbayes vacantes. En 1429, néanmoins, l'abbé de Poblet perdit l'autorité qui lui avait été confiée en Aragon, en Navarre et au Portugal, tandis que le chapitre lui enjoignait d'envoyer le frère Juan Magdalé à l'université. Cette même année, les abbesses de Las Huelgas de Burgos et de San Felices furent sanctionnées pour avoir refusé les visiteurs et s'être rebellées contre la règle<sup>93</sup>.

Tous ces indices montrent que les liens de filiation, s'ils n'étaient pas officiellement mis en cause, s'étaient beaucoup distendus entre les maisons hispaniques et le chapitre général de l'ordre, et ce d'autant plus que beaucoup d'abbayes cisterciennes connurent, comme d'autres, le régime de la commende. Des tentatives de réforme furent donc entreprises en dehors de celles que menait l'ordre.

---

<sup>90</sup> Luis SUÁREZ FERNÁNDEZ, "Modelo de monasterio femenino: Santa María la Real de Las Huelgas de Burgos", *Reales Sitios*, año XXIV, n° 92 (1987), p. 49-55.

<sup>91</sup> J.M. CANIVEZ, *Statuta capitulorum generalium ordinis cisterciensis ab anno 1116 ad annum 1786*, année 1344, n° 24; année 1424, n° 20; année 1430, n° 37; année 1456, n° 83.

<sup>92</sup> En avril 1398, les abbés de Valbuena et de Matallana, "réformateurs de l'ordre de Cîteaux dans les royaumes de Castille et du Portugal de par notre seigneur le pape et l'abbé de Cîteaux et le chapitre général", autorisèrent l'abbesse du monastère de Las Huelgas de Valladolid et les 21 moniales du couvent à procéder à une vente; trois ans après l'abbé de La Espina et un moine de Valdediós apparaissent comme "visiteurs et réformateurs de l'ordre de Cîteaux" (Archivo Histórico Nacional, Madrid, Clero, C.3520, n° 11).

<sup>93</sup> Javier PÉREZ-EMBID, *El Cister en Castilla y León. Monacato y dominios rurales (s. XII-XV)*, p.657-660 et 663.

En 1424, par exemple, le chapitre général ordonna que fût arrêté un moine de Buena Fuente qui avait entrepris la réforme de certains monastères<sup>94</sup>. L'année suivante, l'ancien hiéronymite devenu cistercien, Martin de Vargas, se plaignit au pape Martin V, dont il était le confesseur, du relâchement général de la règle dans les monastères castillans, et obtint de celui-ci, par la bulle *Pia supplicum vota*, l'autorisation de fonder deux couvents observants, qui lui seraient soumis et ne relèveraient que de l'abbé de Poblet. La nouvelle congrégation aurait à sa tête un "réformateur", tiendrait ses propres chapitres généraux et, afin d'éviter le système de la commende, les prieurs des monastères ne seraient élus que pour trois ans; les moines dépendraient de la congrégation et non d'un monastère en particulier, et porteraient un manteau noir en dehors de leurs maisons. En 1426, non loin de Tolède, le monastère de Santa María de Montesión fut ainsi érigé sur une terre achetée au trésorier de la cathédrale tolédane. Quatre ans plus tard, à la demande du roi Jean II de Castille et de l'évêque de Palencia, le monastère de Valbuena fut confié à Martin de Vargas, qui en fit un prieuré et y envoya quelques moines; Eugène IV confirma en février 1432 le passage à l'observance de l'ancien monastère castillan. Malgré les condamnations lancées à partir de l'année suivante par le chapitre général de Cîteaux, la réforme prospéra en Castille, grâce à l'appui personnel prêté par le favori Alvaro de Luna à Martin de Vargas, et sous les auspices d'un roi qui protégeait parallèlement les mouvements réformateurs des bénédictins, franciscains, hiéronymites et dominicains<sup>95</sup>. Le chapitre général délia de la sujétion à Valbuena "*qui est divisus ab ordine et inobediens domino nostro summo pontifice et eius mandatis ac capitulo generali*" le monastère de Rioseco en 1444, réitéra l'année suivante la condamnation de l'observance castillane et parvint à faire emprisonner le réformateur, qui mourut peu après, en 1446. En 1450, le pape Nicolas V annula les bulles de ses prédécesseurs favorables à l'observance et la communauté de Matallana, puis celle de Palazuelos, furent déliées de l'obéissance qu'elles devaient à Valbuena vers 1454. L'année précédente, l'abbé de Sobrado avait été chargé de la réforme des monastères. En 1458, le chapitre général de l'ordre fit une nouvelle tentative pour s'opposer à l'indépendance des monastères hispaniques et aux manquements à la règle qui les caractérisaient et nomma l'abbé de Morimond visiteur et réformateur *tota natione hispanica*. De leur côté, en dépit de la restitution à l'observance de ses privilèges en 1455 par Calixte III, seuls les couvents de Montesión, Valbuena et La Sierra restèrent fidèles à la réforme de Martin de Vargas, si l'on en croit une lettre de l'abbé de Piedra aux Rois Catholiques à la fin du siècle<sup>96</sup>.

---

<sup>94</sup> J.M. CANIVEZ, *Statuta capitulorum generalium ordinis cisterciensis ab anno 1116 ad annum 1786*, année 1424, n°19.

<sup>95</sup> Adeline RUCQUOI, "La réforme monastique en Castille au XV<sup>e</sup> siècle: une affaire sociale", *Horizons marins, Itinéraires spirituels (V<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles). Hommage à Michel Mollat du Jourdain*, Paris, Sorbonne, 1987, t.I, p.239-253.

<sup>96</sup> Josep TORNÉ, "Martín de Vargas y las dificultades iniciales de la congregación cisterciense de Castilla", *Humanismo y Císter (Actas del I congreso nacional sobre humanistas españoles)*, León, Universidad, 1996,

La réforme des maisons cisterciennes de Castille ne fut finalement pas due aux efforts du chapitre général de Cîteaux, mais à ceux du réformateur de la congrégation observante avec lequel l'abbé de Clairvaux, en mission en Espagne pour visiter les ordres militaires, signa un accord à Valladolid en 1493; quatre ans plus tard, cependant, le chapitre général de l'ordre condamnait le fait que la réforme des maisons hispaniques fût confiée par les rois à des prélats étrangers à l'ordre et aboutît à l'implantation des innovations de Martin de Vargas. À partir de février 1498 néanmoins, à la demande des Rois Catholiques, le réformateur Sebastián de Padilla entreprit en Galice la correction des monastères de Carracedo, puis de Monfero. Ses successeurs procédèrent à la réforme des abbayes de Castañeda en 1502, Melón, San Clodio en 1510, Franqueira, Junquera, Meira et enfin Osera. En Castille, les monastères de Moreruela, Herrera et San Prudencio, puis Matallana, Monsalud, Rioseco, Bujedo, Valdediós, Séville, Bonaval et Ovila furent réformés et unis à la congrégation observante qui avait reçu du pape Jules II en 1504 et 1506 la confirmation officielle de son mode de vie. Bien que les cisterciennes de la congrégation de Las Huelgas de Burgos se fussent refusées à être soumises au réformateur, la congrégation observante de Castille comprenait au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle plus de quarante monastères et avait fondé, dès 1505, un collège à Alcalá de Henares près de l'université nouvelle du cardinal Cisneros, et un autre à Salamanque en 1514<sup>97</sup>. En 1531, le chapitre général de Cîteaux envoya en Espagne l'abbé de Clairvaux, Edme de Saulieu, avec pour mission d'enrayer le mouvement séparatiste de la congrégation castillane. Lors d'une confrontation avec l'abbé de La Espina devant le Conseil de Castille, Edme de Saulieu se vit interdire formellement l'exercice de sa mission; en 1533, l'abbé du monastère de Santa María de Huerta refusa même l'entrée de son abbaye au prélat français et fit poster des hommes en armes pour rendre effective cette interdiction<sup>98</sup>. En 1551, la congrégation de Castille avait adopté des statuts de pureté de sang. En 1551, elle se dota de Constitutions et prit pour tête le monastère de Palazuelos.

Comme celle de Castille, la congrégation cistercienne du Portugal, sous l'égide de l'abbé du monastère d'Alcobaça, acquit finalement sa complète indépendance par rapport au chapitre général de

---

p.473-487. Antonio GARCÍA FLORES, "Santa María de Valbuena (Valladolid) en el siglo XVI: proceso de transformación y ampliación del claustro medieval", *Ibidem*, p.557-580. P. Maur COCHERIL, article "Espagne cistercienne" dans le *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie Ecclésiastique*, *op.cit.*, c.951-952. Javier PÉREZ-EMBED, *El Císter en Castilla y León. Monacato y dominios rurales (s. XII-XV)*, p.660-673 et p.620.

<sup>97</sup> José GARCÍA ORO, *La reforma de los religiosos españoles en tiempo de los Reyes Católicos*, Valladolid, 1969, p. 59-61 et 104-110. Damián YAÑEZ, "Los estudios en la congregación de Castilla en el siglo XVI", *Humanismo y Císter (Actas del I congreso nacional sobre humanistas españoles)*, p.489-508.

<sup>98</sup> Fr. Claude de BRONSEVAL, *Peregrinatio hispanica. Voyage de don Edme de Saulieu, abbé de Clairvaux, en Espagne et au Portugal (1531-1533)*, ed. par Maur Cocheril, Paris, PUF, 1970. P. Maur COCHERIL, "Les Annales de frère Angel Manrique et la chronologie des abbayes cisterciennes", *op.cit.*, p.145-183, en particulier p.158-163.

l'ordre. Depuis 1452, l'abbé d'Alcobaça était le visiteur de tous les monastères cisterciens et bénédictins du royaume. En 1567, il prit la tête de la congrégation de Saint-Bernard de Portugal<sup>99</sup>.

En Aragon, l'abbé de monastère de Poblet exerçait depuis le début du XV<sup>e</sup> siècle une autorité incontestée, qu'appuyait le chapitre général de l'ordre et que confirmèrent les Rois Catholiques. En 1535, cependant, l'abbé de Benifaça demanda que son monastère fût gouverné par des abbés triennaux. À partir de 1561, les rois d'Espagne entreprirent de créer une congrégation indépendante en Aragon, inspirée du modèle castillan, et y parvinrent finalement en 1613. Les abbés de Poblet s'opposèrent vivement à l'abandon de l'abbatit à vie, mais le premier chapitre général de la nouvelle congrégation, qui comprenait seize maisons et restait dans la mouvance directe de Cîteaux, se tint à Saragosse en 1617. Depuis 1568, les moines des monastères aragonais et navarrais poursuivaient leurs études au collège Saint-Bernard de Lérida<sup>100</sup>.

L'évolution des maisons cisterciennes dans la Péninsule ibérique, depuis leur fondation au milieu du XII<sup>e</sup> siècle jusqu'à la création des congrégations de Castille, du Portugal et d'Aragon, fut sans doute marquée par l'indiscipline vis-à-vis des maisons-mères, et par un refus progressif de l'obéissance due aux décisions du chapitre général de Cîteaux. Certains voient les causes du relâchement des liens de filiation dans l'éloignement de la Péninsule ibérique. Or, celle-ci fut sans doute mieux connue et parcourue que bien d'autres pays dans lesquels l'ordre avait des maisons. Et une telle explication n'éclaire ni la prospérité des monastères tout au long du Moyen Age ni le succès des ordres militaires, et la capacité d'adaptation aux temps nouveaux dont firent montre les uns et les autres.

Il faut peut-être, afin de comprendre les spécificités de cette évolution, la replacer dans le contexte des rapports entre le roi et l'Église dans la Péninsule ibérique. Partant du concept impérial, hérité de l'Antiquité et entériné par les textes de lois, que le roi est l'unique vicaire de Dieu dans son royaume, responsable devant Lui du salut spirituel et de la vie matérielle de ses sujets, les souverains hispaniques se sont toujours comportés comme les patrons de leur Église, que celle-ci fût séculière ou régulière. N'ayant eu nullement besoin de l'appui papal pour consolider leur pouvoir, ils conservèrent toujours le privilège d'investir évêques et abbés, de percevoir les revenus des évêchés vacants et d'imposer le clergé. De son côté, le clergé reconnut toujours dans le roi son protecteur naturel et le vicaire de Dieu dans le royaume. L'existence d'une autre dépendance, Rome pour le clergé séculier, le chapitre général de Cîteaux pour les cisterciens, ne pouvait que provoquer des conflits, non entre un

---

<sup>99</sup> R. TRILHE, article "Alcobaça" dans le *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie Ecclésiastique*, *op.cit.*, c.28.

<sup>100</sup> P. Maur COCHERIL, article "Espagne cistercienne" dans le *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie Ecclésiastique*, *op.cit.*, c.956-957. Agustí ALTISENT, article "Cistercienses" dans le *Diccionario de Historia Eclesiástica de España*, *op.cit.* et *Història de Poblet*, p.454-457 et 467-494.

quelconque pouvoir temporel dont aurait disposé le roi face à un pouvoir spirituel dont le pape ou l'abbé auraient eu le monopole, mais entre deux autorités de même nature, l'une "nationale", l'autre "étrangère". Les cisterciens ibériques ne pouvaient que se sentir déplacés lors de chapitres généraux de l'ordre qui recommandaient de prier pour le roi de France, prenaient parti dans la lutte entre le pape et l'empereur, et en appelaient à la croisade. Les archevêques et les évêques hispaniques ne recouraient au pape que lorsque les demandes financières du roi devenaient trop pressantes, et au roi pour ne pas appliquer certaines prescriptions papales ou limiter le poids de la fiscalité pontificale<sup>101</sup>. L'histoire de l'évolution des cisterciens de la Péninsule ibérique, par rapport au chapitre général de l'ordre comme dans leurs relations avec les princes hispaniques, nous semble devoir être étudiée dans la même perspective de l'existence d'une "Église nationale" – dans chacun des royaumes – dont le roi est la tête. Étudiée ainsi, cette évolution devient celle d'un ordre qui, né à l'étranger, finit par s'intégrer pleinement aux projets monarchiques des souverains ibériques, auxquels ils offrirent le cas échéant argent, appui et panthéon funéraire, et dont ils obtinrent rentes et privilèges, appui en retour et, le moment venu, l'encouragement ou l'ordre de procéder à des réformes.

La multiplication des fondations, masculines et surtout féminines, et les travaux d'agrandissement et d'embellissement des monastères aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles dans la Péninsule attestent l'engouement dont l'ordre cistercien réformé bénéficia dans l'Espagne du Siècle d'Or. Elle montre aussi qu'au sein de cette Église nationale, la Cîteaux de Robert de Molesmes l'avait peut-être emporté sur l'ordre hiérarchisé de saint Bernard, abbé de Clairvaux.

---

<sup>101</sup> Peter LINEHAN, *The Spanish Church and the Papacy in the Thirteenth Century*, Cambridge, University Press, 1971, et *History and the Historians of Medieval Spain*, Oxford, Clarendon Press, 1993.